



IATF 2025

BELLE MOISSON POUR L'ALGÉRIE

Page 4

LE JEUNE

N° 8287—SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net

Démocratie participative

UNE CONSULTATION RICHE
EN ENSEIGNEMENTS

Page 2

AGRESSION CONTRE LE QATAR

L'ALGERIE APPELLE À DES SANCTIONS CONTRE ISRAËL



L'Algérie a appelé, avant-hier, le Conseil de sécurité de l'ONU à utiliser en toute urgence tous les instruments à sa disposition, y compris des sanctions, contre Israël. Par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama a souligné « la nécessité d'une action réelle et des mesures visant à soumettre Israël à la reddition de comptes pour briser le cycle de l'impunité ». Page 3

EXPORTATIONS DU CIMENT ET DU CLINKER

Les nouvelles mesures du gouvernement

Page 5

GESTION DES RISQUES

La Chine à l'écoute du savoir-faire algérien

Page 6

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'IMEDGHASSEN

53 œuvres en lice pour le grand prix

Page 11

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Une consultation nationale riche en enseignements

Conformément aux orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a affirmé l'importance de placer le citoyen au cœur du processus décisionnel, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a présenté un rapport exhaustif consacré à la démocratie participative au niveau local.

Ce document s'appuie sur une enquête de terrain menée entre le 22 janvier et le 29 juin 2025, réalisée par la Direction de la gouvernance locale, et intitulée « La démocratie participative au niveau local : opportunités et défis » et d'ores et déjà disponible sur le site du ministère.

Cette étude s'inscrit dans la concrétisation des engagements du chef de l'État à associer pleinement les citoyens à l'activité publique, à travers la participation et la concertation entre les autorités locales et la population dans la résolution des problèmes et l'évaluation des politiques publiques. Selon le ministère, cette démarche constitue un axe majeur de la stratégie nationale de promotion de la démocratie participative au niveau local. Elle a mobilisé les instances consultatives rattachées à la présidence de la République, notamment l'Observatoire national de la société civile (ONSC) et le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ainsi que des représentants du ministère de l'Intérieur.

Le rapport précise que l'objectif final est la mise en place d'un cadre réglementaire global définissant les modalités de fonctionnement et d'organisation des instances participatives locales. Ces dernières prendront la forme de comités de ville et de conseils consultatifs au niveau des communes et des wilayas, conformément aux principes de la démocratie participative consacrés par les dispositions constitutionnelles.

Dans le cadre de cette étude, une enquête par questionnaires a été menée auprès d'un large échantillon de citoyens. Les résultats obtenus traduisent des tendances significatives. Plus de 67% des participants, âgés de 18 à 45 ans, ont exprimé un intérêt marqué pour le travail collaboratif et pour l'implication directe dans les affaires publiques. Cette proportion montre que la jeunesse constitue aujourd'hui la force motrice du processus de participation citoyenne et qu'elle souhaite être pleinement associée à la gestion de la vie collective.

Le rapport indique également que 64% des citoyens interrogés estiment que la performance des Assemblées populaires communales dépend étroitement du degré d'implication des habitants. Cette conviction témoigne d'une évolution dans la perception du rôle des élus locaux, qui ne sont plus seulement appelés à gérer des



dossiers administratifs mais à instaurer un véritable dialogue avec les citoyens qu'ils représentent.

Un autre indicateur révélateur est fourni par 60% des participants qui affirment que l'implication des habitants contribue à améliorer l'efficacité des services publics. Cette opinion majoritaire démontre que la démocratie participative n'est pas seulement perçue comme un principe démocratique, mais comme un levier concret de performance administrative et de bonne gouvernance.

PARTICIPATION CITOYENNE EN CONSTANTE EXPANSION

Au-delà des résultats de l'enquête, le rapport du ministère met en évidence une progression mesurable de l'engagement citoyen dans la pratique. Plus de 34 275 personnes ont pris part aux différentes consultations locales organisées à travers le territoire national. Ces rencontres, tenues dans les quartiers, les communes et les wilayas, ont permis d'exprimer des besoins, de proposer des solutions et de hiérarchiser les priorités.

Dans certaines wilayas, les taux de participation ont dépassé 40%, ce qui constitue un signe encourageant dans un pays longtemps marqué par la distance entre l'administration et les citoyens. Ces chiffres

traduisent une tendance nouvelle et une volonté manifeste de la société de se réapproprier l'espace public et de s'impliquer directement dans la gestion des affaires locales.

Les effets de cette mobilisation sont visibles dans les projets réalisés. Le rapport recense près de 2 380 projets communautaires validés dans le cadre de la démocratie participative. Parmi eux, 542 projets de proximité sont directement issus des propositions formulées par les habitants. Ces projets couvrent un large éventail de domaines, certains concernant la réhabilitation d'écoles et la modernisation des infrastructures éducatives, d'autres portent sur l'aménagement d'espaces verts et la préservation de l'environnement urbain. Plusieurs initiatives se sont orientées vers la création de bibliothèques de quartier, la construction de structures sportives ou culturelles, et l'amélioration des réseaux d'eau et d'assainissement. Chaque projet incarne l'idée que la participation citoyenne permet d'apporter des réponses concrètes et adaptées aux besoins réels de la population.

Le rapport met également en avant une innovation institutionnelle introduite dans certaines communes pilotes. Il s'agit des budgets participatifs, un mécanisme par lequel une part des ressources financières locales, parfois estimée à plusieurs mil-

liards de dinars, est confiée aux choix directs des habitants. Ces derniers décident eux-mêmes de l'affectation des fonds publics en fonction de leurs priorités.

Grâce à ce dispositif, plusieurs collectivités ont pu financer la construction de centres culturels, la réhabilitation de dispensaires, l'aménagement d'espaces publics ou encore la modernisation des infrastructures routières. Cette expérience illustre une nouvelle approche de la gestion locale qui repose sur la transparence et sur la coresponsabilité.

RÔLE STRUCTURANT DES ASSOCIATIONS ET DE LA JEUNESSE

Le ministère rappelle l'importance de renforcer le rôle des associations et de mobiliser la jeunesse dans ce processus. Avec plus de 100 000 associations enregistrées à travers le territoire national, le tissu associatif représente un relais incontournable pour encourager la concertation et soutenir la mise en œuvre des projets participatifs.

La jeunesse, qui constitue la majorité de la population, apparaît comme un acteur décisif de cette dynamique. Son intérêt pour la participation citoyenne, confirmé par les résultats de l'enquête, en fait un partenaire stratégique pour la réussite de cette réforme. Son dynamisme et sa capacité d'innovation offrent des perspectives nouvelles pour consolider la gouvernance participative.

Le rapport ne passe pas sous silence les difficultés qui freinent encore le plein essor de la démocratie participative. Les lourdeurs bureaucratiques, la résistance au changement de certains responsables locaux et la faiblesse de la culture participative dans certaines régions sont autant d'obstacles à surmonter. La méfiance d'une partie de la population, héritée d'années de gestion centralisée, constitue également un frein à l'adhésion massive.

Pour répondre à ces défis, le ministère met en avant plusieurs leviers. L'intensification des programmes de formation destinés aux élus et aux gestionnaires locaux est jugée essentielle. L'élargissement des espaces de concertation et l'utilisation accrue des outils numériques doivent également favoriser une meilleure implication de la population. Enfin, une communication plus claire et plus régulière est appelée à consolider la confiance et renforcer l'adhésion des citoyens.

Siheem Bounabi

COMMISSION ALGÉRO-SLOVÈNE

La santé au cœur d'un partenariat durable

L'ALGÉRIE et la Slovaquie s'apprentent à franchir une nouvelle étape dans leur coopération bilatérale dans le domaine de la santé, avec l'annonce d'une commission mixte entre les deux pays qui se tiendra en octobre prochain pour mettre en œuvre des projets communs. C'est ce qu'a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de la Santé.

L'annonce a été faite, hier, lors de la rencontre entre le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, et l'ambassadrice de Slovaquie à Alger, Urška Kramberger Mendek. Au cours de l'entretien, les deux parties ont identifié plusieurs domaines prioritaires.

La Slovaquie, reconnue pour ses performances dans la chirurgie orthopédique, la cancérologie pédiatrique, la greffe d'organes et les techniques de rééducation, a affirmé sa volonté de partager son savoir-faire avec l'Algérie.

M. Saihi a souligné l'importance de ce transfert d'expertise pour renforcer l'offre de soins et améliorer la prise en charge des patients, réduire le recours à l'étranger pour certaines interventions et accompagner la modernisation du système de santé national. Au-delà de la coopération médicale stricto sensu, les deux parties ont également souligné l'importance d'accorder

une place centrale à la formation. L'idée est ainsi de mettre en place des programmes conjoints permettant aux praticiens algériens de bénéficier de stages de perfectionnement dans des hôpitaux slovaques, mais aussi d'accueillir des experts slovaques dans les établissements algériens afin d'accompagner les équipes locales dans l'appropriation des nouvelles techniques chirurgicales et thérapeutiques. Une telle approche, ont convenu les deux responsables, permettrait de renforcer durablement les compétences et de bâtir un partenariat équilibré, tout en construisant des passerelles durables entre les ins-

titutions hospitalières des deux pays.

Par ailleurs à l'issue de cette réunion, M. Saihi a remis à l'ambassadrice slovaque une invitation officielle adressée à Mojca Seliskar Toš, conseillère auprès du Premier ministre slovaque pour la coopération et l'aide humanitaire, ainsi qu'au président de l'ONG Let Them Dream. Une démarche qui s'inscrit dans les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans l'objectif de multiplier les initiatives afin d'élargir le champ de la coopération internationale et placer la santé au cœur des partenariats.

Siheem B.

AGRESSION CONTRE LE QATAR

Alger appelle à des sanctions contre Israël

L'Algérie a appelé, avant-hier, le Conseil de sécurité de l'ONU à utiliser en toute urgence tous les instruments à sa disposition, y compris des sanctions, contre Israël. Par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama a souligné « la nécessité d'une action réelle et des mesures visant à soumettre Israël à la reddition de comptes pour briser le cycle de l'impunité ».

Amar Bendjama a affirmé que la récente agression israélienne contre le Qatar a visé un « médiateur reconnu œuvrant pour la paix », ce qui prouve que l'occupation « ne cherche pas la paix mais s'emploie à perpétuer la guerre ».

Dans son intervention lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à la récente agression israélienne contre le Qatar, M. Bendjama a déclaré : « Nous nous réunissons aujourd'hui une nouvelle fois à la suite d'un acte grave et illégal commis par Israël. » L'attaque contre Doha « dépasse la simple violation de la souveraineté d'un Etat membre de l'ONU pour constituer une offense à la diplomatie », a ajouté M. Bendjama, indiquant que « l'agression a visé un médiateur reconnu, œuvrant sans relâche pour mettre fin à l'effusion de sang à Gaza, ce qui prouve de manière irréfutable qu'Israël ne cherche ni à parvenir à la paix, ni à libérer les otages, ni à mettre un terme aux hostilités, mais bien à perpétuer la guerre ».

Le diplomate algérien a rappelé que l'Algérie condamne vigoureusement « l'agression sioniste lâche » qui a visé la capitale qatarie Doha et exprime « sa pleine solidarité avec l'Etat du Qatar frère et son peuple », déplorant que « le monde est témoin de ce qui se passe et se trouve impuissant face aux images effroyables de destruction et de désespoir humain », soulignant qu'« en quelques jours, Israël a frappé la Syrie, le Liban et le Yémen, et maintenant il s'en est pris à un prestigieux médiateur œuvrant pour la paix, en l'occurrence l'Etat du Qatar ».

Israël « agit comme si elle était au-dessus des lois, comme si le droit n'existait pas, comme si les frontières n'avaient pas de sens et comme si la souveraineté était une notion dont on pouvait se passer, tout en considérant la Charte des Nations unies comme un texte fragile », poursuit M. Bendjama, insistant, dans ce contexte, que « ce n'est pas de la force, mais des actes insensés et l'expression



d'une folie d'un gouvernement extrémiste, qui pousse la région et le monde entier vers l'abîme, en pensant pouvoir agir en toute impunité ».

M. Bendjama a déclaré qu'Israël « continue à miser essentiellement sur la brutalité, à croire que la répression est une force et que la coercition est source de sécurité. Or, l'histoire nous enseigne que la voie de l'hégémonie n'apporte ni paix ni stabilité, que la violence engendre la violence et que l'impunité engendre la guerre », avertissant que « le silence de la communauté internationale et celui de ce Conseil nourrissent le chaos ».

A propos de l'inertie du Conseil de sécurité et

la paralysie de la communauté internationale sur cette politique génocidaire de l'entité sioniste et ses agressions répétées sur ces voisins, l'ambassadeur algérien a relevé que « le Conseil est incapable d'agir, d'identifier l'agresseur et de qualifier l'agression de violation du droit international ».

Il s'est interrogé sur ce constat en déclarant : « Quand la communauté internationale se réveillera-t-elle pour assumer ses responsabilités, dissuader l'occupant et mettre fin aux crimes ? Quand freinera-t-elle cette escalade irresponsable qui menace toute la région et le monde entier ? »

Hachemi B.

Le PT dénonce un «acte terroriste sioniste-américain»

À LA SUITE du raid aérien mené par l'entité sioniste à Doha contre des dirigeants du Hamas, le Parti des Travailleurs (PT) a vivement réagi, dénonçant « un nouvel acte terroriste sioniste-américain » ayant frappé la capitale du Qatar. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de cette formation politique.

Selon le texte diffusé par son secrétariat politique, l'attaque a ciblé « le lieu de réunion de la délégation dirigeante du Hamas, qui discutait de la dernière proposition ou des idées présentées par Trump ». Le PT a précisé qu'il s'agissait concrètement d'« un piège visant à attirer la direction du Hamas vers la mort, tendu par le criminel Trump ». Toujours selon la même source, « les dirigeants du Hamas ont échappé à l'attaque, tandis que cinq martyrs sont tombés ».

À cet égard, le PT estime que cet acte constitue « une escalade dangereuse et un message de menace clair adressé à tous les pays de la région ». Il a, en ce sens, accusé « l'entité nazie » de mener « une politique de la terre brûlée accélérée en raison de son échec à anéantir la résistance héroïque à Gaza, à faire

plier le peuple palestinien et l'obliger à abandonner sa terre », a expliqué le PT.

La formation politique a également qualifié l'opération de « barbare et insensée » et l'inscrit dans un contexte plus large : « Cet acte, commis contre le Qatar en parallèle avec l'amplification du génocide à Gaza, les déplacements forcés, les destructions en Cisjordanie et l'agression contre le Liban, le Yémen, la Syrie et l'Iran, traduit la panique de cette entité barbare, incapable d'atteindre ses objectifs criminels. Elle se comporte comme une bête sauvage blessée qui attaque tout ce qui bouge. Mais sa mort est inévitable », a souligné le communiqué.

Dans la même veine, le PT a directement mis en cause les États-Unis : « En ce qui nous concerne, il ne subsiste aucun doute que l'Administration américaine est l'ennemie de tous les peuples et donc notre ennemie. C'est elle qui conçoit, incite, finance et arme la guerre d'extermination à Gaza et l'agression contre les pays frères, l'entité terroriste n'étant que son bras armé », a-t-il déclaré.

Le PT a, d'ailleurs, indiqué que l'attaque

contre Doha intervient alors que le Qatar « abrite la plus grande base militaire américaine de la région et figure, avec le régime de Sissi, parmi les médiateurs dans les négociations entre la résistance et l'entité sioniste », a-t-il soutenu. Selon le Parti, cette situation « ne laisse plus de place au doute : l'Administration américaine n'a ni alliés ni amis, Elle utilise simplement des régimes soumis, les épuise puis les transforme en cibles dans ses guerres sionisto-américaines sales », a affirmé le parti.

Face à ce qu'il qualifie d'« agression sionisto-américaine », le PT affirme que « la réponse ne peut se limiter à la condamnation et aux dénonciations des gouvernements ». Le parti appelle ainsi les pays du Machrek et du Maghreb à « agir immédiatement à travers des décisions à la hauteur des enjeux », estimant que « c'est leur propre sécurité qui est en cause, l'entité ne cachant plus ses intentions agressives et expansionnistes en Palestine et dans toute la région », a-t-il alerté.

Enfin, le communiqué du PT se termine sur une mise en garde sans équivoque : « Assez de complaisance. »

Khalil Aouir

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU RND

Bouden plaide pour un parti renouvelé

LE RASSEMBLEMENT national démocratique (RND) a donné, avant-hier à Alger, le coup d'envoi de son université d'été, organisée sous le thème « Mutations internationales et aspirations nationales ». À cette occasion, la formation politique a présenté une série d'initiatives visant à renforcer sa présence sur les plans national et international.

L'événement, présidé par le secrétaire général du parti, Monder Bouden, s'est tenu en présence de cadres et d'élus, de représentants des deux chambres du Parlement ainsi que de plusieurs organismes nationaux et régionaux.

Dès son allocution d'ouverture, Bouden a mis en avant la démarche entreprise par sa formation, inscrite, selon lui, dans le cadre du 7e Congrès du RND. D'après lui, cette rencontre vise à « renouveler la vision, restructurer l'organisation et construire un parti fort, engagé dans le débat sur toutes les questions intéressantes, de manière à rendre les cadres du parti plus mûrs et plus aptes à relever les défis », a-t-il souligné.

Le secrétaire général a profité de l'occasion pour annoncer plusieurs initiatives. Parmi elles, la création d'un Think Tank dédié aux questions nationales et internationales, qui rassemblera des experts algériens établis dans le pays et au sein de la diaspora, toujours selon le même intervenant. Ce centre, a-t-il expliqué, reposera sur « une méthodologie fondée sur les bases de données et les outils statistiques et analytiques, en vue d'examiner les différents phénomènes ».

Dans le même esprit, le RND compte mettre sur pied une nouvelle structure de jeunesse baptisée « Young Patriot », destinée à encourager les étudiants, les porteurs de projets et les jeunes talents à s'impliquer davantage dans le développement national, toujours selon lui. Par ailleurs, le chef du RND a fait ressortir l'importance du rôle de la femme dans la concrétisation du projet national.

Abordant la scène internationale, M. Bouden a relevé que les bouleversements en cours ont entraîné une reconfiguration de l'ordre mondial, l'escalade des conflits ainsi que l'intensification de la compétition en Afrique à travers les instruments de la dette, les mercenaires, le terrorisme et le crime organisé. Dans ce contexte, il a appelé à une mobilisation collective pour relever ces défis.

Enfin, le chef du RND est revenu sur la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), récemment organisée à Alger, qu'il a qualifiée de « manifestation réussie ». Selon lui, ce rendez-vous a confirmé le rôle de l'Algérie comme pôle économique continental ouvert à de nouveaux partenaires, tout en renforçant « la diplomatie économique au service de l'intégration africaine » et en ouvrant « de larges perspectives aux entreprises nationales pour l'exportation et l'investissement ».

Khalil Aouir

EN ADHÉRANT À
L'ALLIANCE
AFRICAINNE DE
L'HYDROGÈNE VERT

L'Algérie renforce son engagement continental

L'ALGÉRIE a officiellement adhéré, jeudi, à l'Alliance africaine de l'hydrogène vert (AGHA), à l'occasion du Sommet africain mondial sur l'hydrogène tenu à Windhoek, en Namibie, du 9 au 11 septembre. C'est ce qu'a indiqué le ministère de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables dans un communiqué.

Cette adhésion s'inscrit dans le prolongement de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène, en particulier dans son volet consacré au renforcement du partenariat et de la coopération internationale dans ce domaine, précise la même source.

Elle constitue également « un signal fort d'unité et d'ambition à l'échelle continentale en faveur du développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert », ainsi qu'« une étape déterminante » dans la mise en œuvre de la stratégie algérienne de transition énergétique et de diversification de l'économie.

L'Algérie entend ainsi mettre à profit son immense potentiel en énergies renouvelables afin de devenir « un acteur de premier plan » sur la scène mondiale de l'hydrogène vert, selon le même texte.

L'intégration à cette alliance permettra également au pays de consolider son rôle dans la coopération interafricaine autour de l'hydrogène, de partager expériences et expertises avec les autres États membres, de participer à des programmes de formation et de renforcement des capacités, mais aussi de bénéficier de nouvelles perspectives de financement et d'investissement pour des projets continentaux. Intervenant lors du Sommet, l'ambassadeur d'Algérie en Namibie, Abdelkrim Diaf, a présenté les grandes lignes de la stratégie nationale de développement de l'hydrogène ainsi que les projets déjà engagés, tout en réaffirmant la volonté de l'Algérie d'accélérer le développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène vert.

Créée en mai 2022, l'AGHA est présidée par le ministre sud-africain de l'Électricité et de l'Énergie, Kgosiensho Ramokgopa.

Elle vise à établir une plateforme pilotée par les gouvernements africains, destinée à réunir les pays engagés dans l'essor à grande échelle des projets liés aux énergies renouvelables et à l'hydrogène vert, à renforcer la concertation et la coopération régionales, et à positionner l'Afrique comme leader mondial de l'économie de l'hydrogène vert.

L'Alliance s'articule autour de six objectifs stratégiques : affirmer le leadership continental et promouvoir les ambitions industrielles vertes, accompagner la mise en place de cadres juridiques et réglementaires adaptés, soutenir les gouvernements dans l'élaboration de lois favorisant l'exploitation de l'hydrogène vert, accélérer et structurer le développement des marchés, concevoir des modèles de financement verts pour les économies locales, encourager le progrès technologique et le partage d'expertises, tout en bâtissant des chaînes d'approvisionnement locales performantes. Elle ambitionne enfin d'établir des partenariats stratégiques pour renforcer l'assistance technique et élargir l'accès aux financements auprès des partenaires internationaux.

R. B.

4

NATIONALE

IATF 2025

Belle moisson pour l'Algérie

Sans conteste aucun, la foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) tenue du 4 au 10 septembre a tenu tous ses engagements. De l'avis aussi bien des officiels africains, dont de hauts responsables de plusieurs pays présents à Alger pour la circonstance, que de l'ensemble des participants algériens, africains et même ceux venus des autres continents, le constat est unanime : l'IATF 2025 est une édition réussie sur tous les plans.

Les bons points ont été décernés à l'Algérie pour son organisation sans faille de la « fête continentale » par l'ensemble de ceux ayant pris part à cette manifestation. A cela s'ajoute la part belle que l'Algérie a eu en matière de contrats conclus et ceux en cours de finalisation, ces derniers ayant largement dépassé les objectifs tracés initialement, avec une cagnotte de 23 milliards de dollars, soit 23,6 % du volume global des contrats de 48,3 milliards de dollars.

Le succès de l'édition d'Alger de l'IATF a été largement salué par les participants qui n'ont pas manqué de relever que cette réussite a été rendue possible grâce aux instructions strictes du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a fait un suivi rigoureux de toutes les étapes de préparation, du début jusqu'à la fin, afin d'en faire une rencontre exceptionnelle de par l'organisation et la logistique colossale mises en place pour des milliers de personnes venues y prendre part. Une édition exceptionnelle également au regard de la qualité des invités, des conférenciers et des thématiques débattues.

Aussi, en plus des bonnes affaires concrétisées par bon nombre d'entreprises participantes en termes de contrats commerciaux et de projets de partenariat intra-africains, les différentes tables rondes, conférences et rencontres B to B et B to G ont représenté des espaces ayant mis en lumière les défis auxquels fait face le continent. Car les Africains sont conscients que le chemin est encore long avant de pouvoir satisfaire tous les besoins des



Une édition réussie sur tous les plans.

pays du continent et de leurs populations.

En même temps qu'ils pensent à augmenter leurs échanges commerciaux, ces pays réfléchissent également à la manière d'augmenter les investissements intra-africains, mais sans pour autant fermer la porte aux potentiels investisseurs venus de pays hors continent. Pour cela, ils sont aussi conscients qu'ils ont besoin de transfert de technologie et de savoir-faire que leur apporteront les pays développés, après qu'il soit établi, aujourd'hui, que le temps des projets livrés clé en main, qui ne sont pas en mesures de les émanciper dans leur démarche d'évolution industrielle et technologique, est révolu. Réaliser l'intégration intra-africaine tout en tirant pro-

fit du meilleur de ce qui se fait dans le monde est donc le crédo des pays africains.

Réagissant à l'issue de l'IATF, la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) a salué la réussite historique de cette 4e édition soulignant que cet événement continental a marqué « une étape décisive pour l'intégration économique africaine et le rayonnement de l'Algérie ».

Elle a estimé que les contrats ayant marqué cet événement ont démontré « la vitalité des échanges africains et la place centrale de l'Algérie », ajoutant que cette réussite « dépasse la dimension économique pour confirmer l'attractivité, la stabilité et la capacité d'organisation de notre pays qui s'affirme comme un hub stratégique pour

le commerce intra-africain et les investissements internationaux ».

L'organisation patronale souligne que les investisseurs africains et internationaux reconnaissent désormais la solidité de l'économie algérienne hors hydrocarbures et la qualité de ses entreprises. Elle affirme qu'elle poursuivra son engagement à œuvrer aux côtés des pouvoirs publics et des partenaires économiques pour transformer cette dynamique en opportunités concrètes de croissance, d'innovation et d'intégration africaine. L'IATF 2025 a pris fin jeudi dernier en ayant respecté tous ses engagements. Rendez-vous est pris au Nigéria pour la prochaine édition en 2027.

T. Gacem

Les éloges des médias africains

LA 4E FOIRE commerciale intra-africaine (IATF-2025), organisée à Alger, a été une réussite sur tous les plans, de l'avis de l'ensemble des médias africains. Le quotidien national nigérian, This Day Live, relève que le rideau est tombé sur « le sommet commercial dépassant les objectifs des organisateurs, enregistrant des accords d'une valeur stupéfiante de 48,3 milliards de dollars, soit 4 milliards de dollars de plus que prévu ». Pour Le Business Day, autre quotidien nigérian, l'IATF-2025 «place la barre très haut pour IATF-2027», qu'abritera le Nigéria, relevant que « dans tous les domaines, acheteurs, exposants, pays, volume de transactions, cette édition a été la plus réussie ».

De son côté, le quotidien Tanzanien Daily News, a relevé qu'avec «une participation record, des milliards de dollars d'accords et des appels à l'action renouvelés, l'IATF-2025 s'est clôturée comme l'édition la plus importante et la plus ambitieuse à ce jour». Il a étayé son analyse par la déclaration de l'ancien président d'Afreximbank, Jean-

Louis Ekra, affirmant qu'«à en juger par toutes les réalisations figurant dans les tableaux de bord, Alger a prouvé que l'IATF est un outil solide et puissant pour le développement du commerce africain».

Le média sud-africain IOL a titré : «L'IATF-2025 dépasse les attentes avec des accords commerciaux record de 48,3 milliards de dollars».

L'article fait observer que «ce chiffre considérable éclipse les 43 milliards de dollars d'accords de la précédente foire du Caire en 2023 et les accords de 42 milliards de dollars conclus à Durban en 2021, mettant en lumière le rôle essentiel de l'événement dans la libération du potentiel économique de l'Afrique».

Il a affirmé qu'avec «ses 48,3 milliards de dollars de transactions signées et une mobilisation record d'acteurs politiques et économiques, l'IATF-2025 restera dans l'histoire comme un jalon clé pour l'intégration africaine», ajoutant que «l'Algérie en sort renforcée comme moteur industriel et énergétique» du continent » et que les accords

signés durant l'évènement «témoignent de l'ambition d'Alger de devenir un acteur clé dans les chaînes de valeur africaines, avec une volonté affirmée de substituer les importations extra-continetales par des produits Made in Africa».

Le magazine égyptien arabophone «Aleqaria» constate que lors de cet événement majeur «l'Algérie est allée au-delà d'une simple présence symbolique pour affirmer sa position d'acteur économique actif sur le continent», ajoutant que le pays «qui jouit d'un poids diplomatique considérable, s'emploie à traduire cette présence politique en une force économique parallèle, conformément aux objectifs de la Zone de libre-échange continentale africaine».

Dans le compte rendu de clôture de l'événement, l'agence de presse mauritanienne (AMI) atteste par la voix du président du conseil consultatif de l'IATF, Olusegun Obasanjo que l'IATF-2025 a été «un grand succès grâce à l'organisation rigoureuse, l'esprit d'équipe et l'hospitalité algérienne».

M. B.

PROMOTION DES EXPORTATIONS DU CIMENT ET DU CLINKER

Les nouvelles mesures du gouvernement

La question de la promotion des exportations du ciment et du clinker, notamment à travers le développement des ports dédiés à cet effet, a été à l'ordre du jour d'une réunion interministérielle, jeudi, présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Le point a été fait sur les capacités dont dispose le pays en la matière et des mesures ont été aussitôt prises en vue d'accompagner cette dynamique.

Le gouvernement se met à la tâche une semaine après les instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, relatives à la nécessité de « promouvoir les exportations, notamment à travers le développement des ports dédiés à l'exportation de ciment et de clinker », a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

La réunion s'est tenue en présence de l'ensemble des intervenants, à savoir les ministres chargés des Finances, du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, des Travaux publics et des Transports, le gouverneur de la Banque d'Algérie et les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'exportation de ciment. La réunion a permis de suivre des exposés sur l'état des infrastructures au niveau des ports concernés par les opérations d'exportation et d'écouter les préoccupations et propositions des opérateurs économiques présents. Suite à cela, « une série de mesures concrètes et immédiates ont été prises pour accompagner l'exportation de ciment et de clinker à court terme, notamment à travers la rationalisation de l'exploitation des infrastructures disponibles, en vue d'augmenter leurs capacités de stock



Le gouvernement se met à la tâche.

kage et de maîtriser les coûts logistiques », selon la même source. C'était également l'occasion, a-t-on signalé, d'examiner des propositions visant à assurer une meilleure disponibilité des produits destinés à l'exportation à moyen terme, notamment à la lumière des importants investissements en la matière qui devraient entrer en service prochainement. Le président de la République a exprimé, rappelons-le, à l'occasion de l'ouverture de la 4e édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025),

son souhait que l'Algérie se dote d'un port dédié à l'exportation du ciment. Un port qui devrait être choisi parmi les infrastructures existantes, mais adapté pour inclure un bras d'accostage vers les zones profondes, capable de recevoir de grands navires. Le président a également suggéré le recours à la location de silos flottants, afin de faciliter le stockage et l'embarquement du ciment destiné à l'export. L'objectif étant d'éliminer les contraintes logistiques actuelles qui freinent les performances à l'export. Une

mesure qui s'inscrit en droite ligne avec la stratégie des pouvoirs publics, relative à la diversification des exportations. L'Algérie est considérée comme un exportateur important de ciment et de clinker. Les exportations algériennes de ciment ne cessent d'augmenter. Elles ont atteint en 2023 les 747 millions de dollars, alors que le pays est considéré comme deuxième exportateur mondial de clinker. Un résultat obtenu grâce à l'augmentation des capacités de production.

Lilia A. A.

GAZODUC TRANSSAHARIEN TSGP

L'Afreximbank prête à accompagner l'Algérie

LE PRÉSIDENT de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), Benedict Oramah, a affirmé que l'institution financière qu'il dirige était disposée à accompagner les projets énergétiques initiés par l'Algérie dans le cadre de ses efforts en faveur de l'intégration économique africaine, en particulier le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), ainsi que les interconnexions électriques régionales.

Cette déclaration a été faite, jeudi à Alger, lors de l'audience accordée par le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, au responsable de l'Afreximbank et à la délégation qui l'accompagnait. La rencontre, tenue au siège du ministère, s'est déroulée en présence du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, Noureddine Yassaâ, et de plusieurs cadres du secteur.

De prime abord, et vu le contexte dans lequel s'est tenue cette rencontre, Oramah a tenu à remercier l'Algérie et le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la réussite de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF). Il a estimé, à ce titre, que l'organisation de cet événement illustre le rôle moteur de l'Algérie dans la promotion de la croissance économique du continent et dans l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat entre les pays du continent, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans le cadre de l'examen des possibilités

de coopération bilatérale, Oramah a réaffirmé la disponibilité d'Afreximbank à financer des projets dans les secteurs de l'énergie, mettant particulièrement en lumière la portée stratégique du TSGP pour la sécurisation de l'approvisionnement énergétique et le développement régional.

Les échanges ont également porté sur les opportunités de coopération entre Afreximbank et les entreprises algériennes, notamment dans des secteurs stratégiques tels que le financement du commerce intra-africain, l'accompagnement des projets énergétiques, la valorisation des ressources africaines (hydrocarbures, engrais, phosphate, etc.) ainsi que le soutien aux initiatives d'intégration régionale. La coopération avec Sonatrach et le développement de l'industrie énergétique et minière en Afrique ont aussi été abordés, en sus de l'agriculture et des industries de transformation, selon la même source.

De son côté, Arkab a présenté un exposé détaillé sur les programmes en cours dans les domaines de l'exploration et de la transformation des hydrocarbures, du transport et de la distribution d'électricité, de la valorisation des ressources minérales, du développement des projets miniers et des énergies renouvelables. Il a aussi évoqué les projets de dessalement d'eau de mer et les interconnexions électriques avec d'autres pays africains.

Le ministre a souligné l'importance de renforcer la coopération intra-africaine dans le domaine de l'énergie durable et des capaci-

tés de production, réaffirmant l'engagement de l'Algérie à participer activement aux projets communs de développement. Il a notamment mis en avant les bénéfices économiques attendus du projet du gazoduc transsaharien et des interconnexions électriques pour l'ensemble des pays concernés.

Le président de l'Afreximbank n'a pas manqué de saluer l'engagement de l'Algérie en faveur de l'intégration africaine et insisté sur la nécessité de développer la transformation locale des produits africains afin de générer davantage de valeur ajoutée sur le continent.

Rim Boukhari

RÉUNION DU CPE
Plusieurs dossiers au programme

LE PREMIER ministre par intérim, Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi au Palais du gouvernement, les travaux de la 197e session du Conseil des participations de l'Etat (CPE) consacrée aux perspectives de développement de l'activité de nombre d'entreprises publiques opérant dans les domaines de l'industrie électrique, des télécommunications, de l'industrie pharmaceutique et de l'industrie du verre, a indiqué un communiqué des services du

IMPORT-EXPORT

La création des deux agences actée

C'EST EFFECTIF. Les organismes chargés des importations et exportations sont désormais créés, à la lumière de la publication au Journal officiel des décrets exécutifs portant l'organisation et le fonctionnement de ces deux organismes, placés sous la tutelle du ministre du Commerce extérieur.

Annoncée par le président de la République en avril dernier à l'occasion de la rencontre avec les opérateurs économiques, les deux nouveaux organismes distincts, chargés respectivement des importations et des exportations, sont créés en vertu de deux décrets exécutifs publiés au Journal officiel n° 60, tandis qu'un troisième décret exécutif porte dissolution de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

Le décret exécutif n° 25-233 porte création, organisation et fonctionnement de l'Organisme algérien de l'importation, tandis que le décret exécutif n° 25-234 institue l'Organisme algérien des exportations. Placée sous la tutelle du ministre du Commerce extérieur, l'Organisme dédié à l'importation est chargé de la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de suivi et d'encadrement des importations. Ses missions incluent notamment la proposition de mesures d'encadrement, l'exploitation des bases de données relatives aux besoins du marché national et la définition des besoins en importation.

Il est également doté d'une plateforme numérique destinée au suivi des opérations et à l'accompagnement des importateurs, interconnectée aux systèmes d'information des organismes concernés par l'importation. L'Organisme chargé des exportations a, quant à lui, pour mission la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de promotion des exportations. Ses attributions comprennent la création de représentations à l'étranger sous l'appellation « Dar El Djazaïr », la détermination du potentiel exportable, la collecte de données pour la prospection des marchés internationaux, ainsi que leur analyse.

Cet organisme dispose d'un guichet unique pour les procédures d'exportation et d'une plateforme numérique interconnectée aux structures concernées par l'exportation.

Un décret exécutif distinct prévoit pour sa part la dissolution de l'Algex et le transfert de ses biens et personnels vers le nouvel Organisme algérien des exportations.

«A partir d'aujourd'hui, l'Algex, c'est fini. Cette agence a été créée en 2001, alors que l'essentiel de nos exportations était les hydrocarbures et que nous importions pour 60 milliards de dollars de biens. Vous ne la retrouverez plus sur votre chemin », avait indiqué le Président, à l'adresse des opérateurs économiques.

L. A. A.

GESTION DES RISQUES

La Chine à l'écoute du savoir-faire algérien

Face à la multiplication des catastrophes naturelles, l'Algérie et la Chine resserrent leurs rangs. En visite à Alger, une délégation chinoise a plaidé pour un partenariat accru avec la Protection civile, saluant son expertise et sa réactivité sur le terrain.

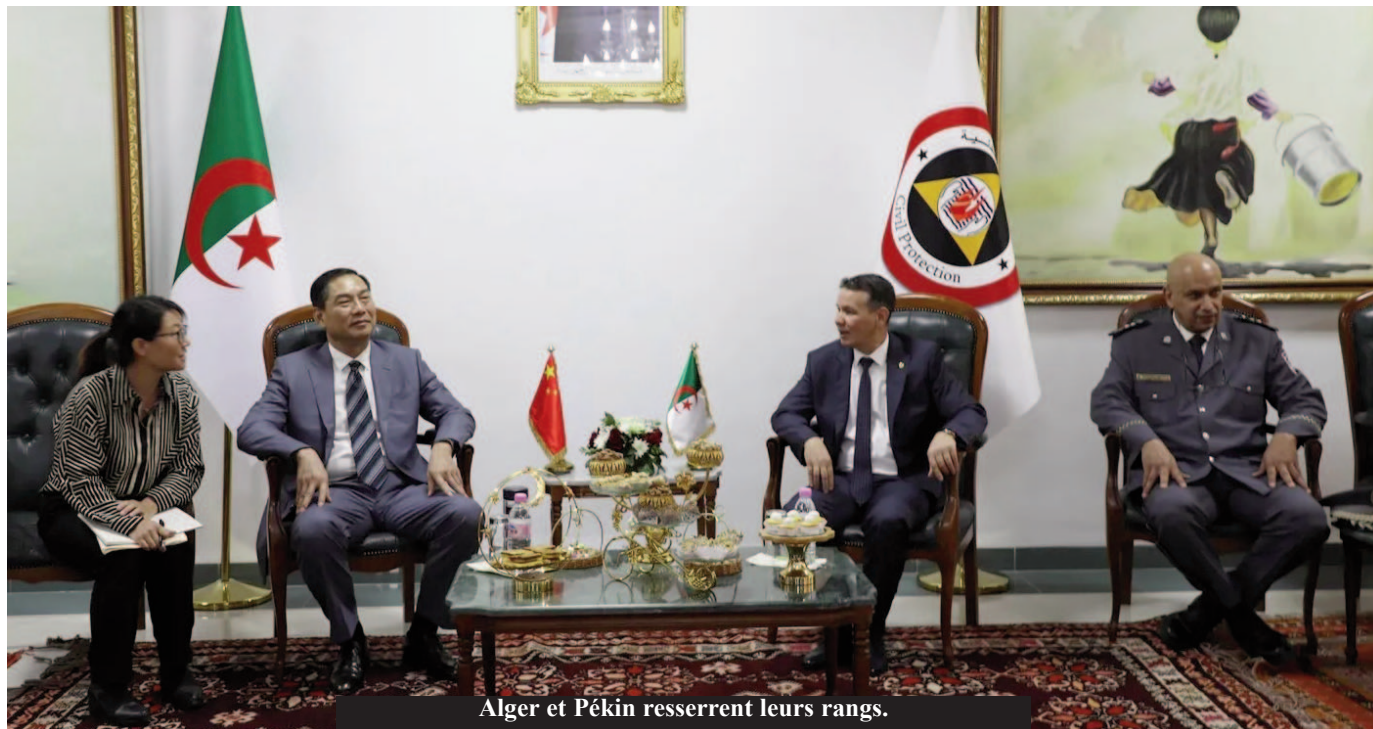
« La Chine souhaite renforcer la coopération avec l'Algérie dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles, des risques majeurs et des situations d'urgence », a déclaré le vice-ministre de la Gestion des urgences de la République populaire de Chine, M. Hu Minglang, en marge d'une visite au siège de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beïda (Alger), où il a assisté, aux côtés d'une délégation chinoise de haut niveau, à une présentation sur l'organisation administrative et opérationnelle de la Protection civile.

A ce propos, le responsable chinois a salué « le professionnalisme de la Protection civile et la qualité de travail de ses équipes dans les différents champs d'intervention, à l'instar des catastrophes naturelles et des accidents de la route », saluant également « la réponse rapide de l'Algérie aux appels de secours de plusieurs pays », en dépêchant des équipes spécialisées.

De son côté, le directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Bourelaf, a affirmé que « la visite de la délégation chinoise dénote la volonté de renforcer la coopération bilatérale fructueuse dans les différents domaines de la Protection civile, au mieux des intérêts des deux pays ».

Grâce à sa position géographique, a-t-il ajouté, l'Algérie a tiré les enseignements et les bonnes pratiques de son expérience dans la gestion des catastrophes, telles que les séismes, les inondations et les incendies survenus lors des dernières décennies, pour une amélioration continue du système national de prévention et de réponse aux risques majeurs.

Le même responsable a mis l'accent sur « l'activité remarquable de la Protection civile à l'échelle internationale, illustrée par la réponse positive à toutes les demandes d'aide » des pays touchés par des risques majeurs, à l'image des séismes



Alger et Pékin resserrent leurs rangs.

de la Turquie et de la Syrie, des inondations de Derna en Libye, ainsi que les feux de forêts en Tunisie.

En outre, le colonel Bourelaf a rappelé, que le Protection civile avait suivi avec « un grand intérêt » le typhon violent qui a frappé la Chine en 2023 et « les mesures d'urgence, les efforts de secours et les dispositions préventives l'ayant accompagné, et qui ont démontré la capacité de la Chine de faire face à de telles situations », indiquant que la Protection civile « souhaite un partage mutuel de ces expertises et bonnes pratiques afin de garantir une meilleure protection de la population et de limiter les effets des risques majeurs ».

Par ailleurs, la délégation chinoise a poursuivi sa visite, jeudi, de son programme de travail auprès de la Direction générale de

la Protection civile. Sous la supervision des cadres de l'institution, les membres du groupe ont effectué plusieurs étapes clés leur permettant de découvrir de près les structures et les capacités opérationnelles du corps. Lors de la visite du Centre national de coordination, les experts algériens ont présenté un exposé détaillé sur les mécanismes de suivi de terrain et de gestion opérationnelle des risques majeurs à l'échelle nationale. Le passage par le Musée national de la Protection civile a offert au visiteur chinois un aperçu du parcours historique du corps, retraçant ses principales étapes d'évolution et ses acquis.

En outre, la visite de la Direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger, la délégation a pu constater l'organisation struc-

turelle et administrative, découvrir les équipements techniques et les moyens opérationnels modernes, et évaluer la disponibilité des unités spécialisées dans différents domaines d'intervention et de sauvetage. Des explications détaillées leur ont également été fournies sur les méthodes de gestion des interventions quotidiennes et la prise en charge des divers types de risques. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre l'Algérie et la Chine, visant à consolider l'échange d'expériences en matière de gestion des catastrophes et de prévention des grands risques, tout en contribuant au développement des capacités et des mécanismes de formation et d'intervention à court et à long terme.

Amel Saïdi

RÉHABILITATION POST-INCENDIES

Place à la reconstruction écologique

LA MINISTRE de l'Environnement et de la Qualité de vie, Nadjiba Djilali, a annoncé, jeudi à Sétif, le lancement de programmes de réhabilitation des zones touchées par les incendies de forêt.

Djilali a affirmé que son département, en coordination avec les autorités locales et d'autres secteurs, engage « des opérations de reboisement et de restauration des écosystèmes pour reconstituer le couvert végétal, préserver la biodiversité et valoriser les richesses naturelles ».

Cette annonce a été faite lors de l'inauguration de la Maison de l'Environnement, baptisée du nom du défunt moudjahid Dhaouadi Touati. Ce nouvel équipement a été présenté comme une plateforme dédiée à l'éducation et à la sensibilisation, un espace de formation et de dialogue destiné à diffuser la culture environnementale, en particulier auprès des jeunes et de la société civile.

Dans son allocution, la ministre a déclaré que la protection de l'environnement et le développement durable figurent parmi les priorités de l'État algérien », inscrites au cœur des engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Elle a insisté sur l'importance d'une approche concertée associant collectivités locales, universités, associations et secteur économique afin de « placer la dimension écologique au centre des politiques de développement et garantir une meilleure qualité de vie aux citoyens ».

La cérémonie a été marquée par la projection d'un film institutionnel et la signature de deux conventions stratégiques, l'une entre l'Observatoire national de l'environ-

nement et du développement durable et la société de transport urbain Setram, l'autre entre l'Agence nationale des déchets et le marché de gros des fruits et légumes de Sétif. La ministre a indiqué que ces accords traduisent la volonté des pouvoirs publics d'intégrer l'écologie dans les politiques publiques et les activités économiques, en favorisant un partenariat actif entre les secteurs public et privé.

M. Djilali s'est ensuite rendue à Amoucha, au nord de la wilaya, sur le site d'Aïn El Hamda, fortement touché par les flammes. Elle y a donné le coup d'envoi à l'abattage des arbres calcinés et lancé une caravane de sensibilisation contre les risques des incendies, destinée aux villages et douars des communes de Oued El Bared et Tizi N'Bechar.

La ministre a également supervisé une opération de reboisement dans la forêt périurbaine de Larache, couvrant près de 15 hectares et peuplée d'espèces locales telles que le peuplier blanc et l'orme.

Elle a souligné que ces initiatives représentent « un investissement durable dans la qualité de vie des citoyens », en contribuant à l'amélioration de la qualité de l'air, à la régulation des températures, à la préservation de la biodiversité et à la création de nouveaux espaces de détente.

À cette occasion, elle a salué « les efforts consentis dans la lutte contre les feux de forêt », notant une baisse de 10% du nombre d'incendies enregistrés en 2024 et 2025 par rapport aux années précédentes. La participation des autorités locales, des associations et des clubs verts à cette

campagne a illustré la volonté du secteur d'impliquer la société civile dans la diffusion de la culture environnementale.

La tournée ministérielle s'est poursuivie à Guergour, avec la visite d'un complexe aquatique. Érigé sur plus de 2 hectares, ce site comprend une piscine couverte de 1 180 m², une salle de jeux de 540 m², deux bassins extérieurs, un terrain de sport et une aire de jeu de 1 790 m², ainsi qu'un espace vert de 1 635 m².

Présenté comme une expérience pilote, le complexe allie activités récréatives et respect de l'environnement. Il offre aux familles des espaces de loisirs modernes dans un cadre sûr et écologique, contribuant ainsi à la santé publique et à l'amélioration du paysage urbain.

La ministre a achevé sa visite par l'inspection de l'unité industrielle de transformation du papier de la société Faderco, située dans la zone industrielle de Sétif. Elle y a constaté les procédés de recyclage et de gestion environnementale mis en place. Cette démarche vise à promouvoir des pratiques industrielles propres, encourager l'économie circulaire et réduire la pollution grâce à la valorisation des déchets et au traitement des eaux usées.

Il convient de noter qu'à travers cette visite la première responsable du secteur de l'environnement a réaffirmé la volonté des pouvoirs publics de concrétiser une stratégie nationale globale où la protection de l'environnement, la durabilité et le bien-être des citoyens s'imposent comme des priorités fondamentales.

Sihem Bounabi

11 SEPTEMBRE 2001

Israël aurait eu connaissance au préalable des attentats, affirme Tucker Carlson

Carlson a affirmé qu'Israël aurait eu connaissance préalable des attentats du 11 septembre. Il a cité Netanyahu, pour qui ces événements ont rapproché Washington des enjeux israéliens, et évoqué aussi l'affaire des «étudiants en art» liés au renseignement, arrêtés puis relâchés après avoir filmé les attaques comme s'ils en connaissaient l'issue.

Lors de l'émission Piers Morgan Uncensored News, le journaliste américain Tucker Carlson a affirmé qu'Israël avait eu connaissance à l'avance des attentats du 11 septembre. Ce sujet, ainsi que d'autres faits longtemps restés dans l'ombre, seront développés dans sa prochaine série documentaire consacrée aux attaques. Selon lui, les responsables israéliens n'ont jamais caché leur position vis-à-vis des attentats, estimant même qu'ils avaient contribué à renforcer les liens entre Washington et Tel Aviv. « Bien sûr, je n'ai pas prétendu que c'étaient les Juifs qui l'avaient fait. Je ne sais même pas de quoi il s'agit. Je pense qu'en fait, dire des choses pareilles est un moyen de décrédibiliser les vraies questions », a-t-il estimé. Il a ajouté : « Tout de suite après les attentats, Benjamin Netanyahu a déclaré devant la caméra que c'était une bonne chose car cela entraînait les États-Unis dans un conflit dans lequel ils étaient impliqués à un niveau existentiel pendant des décennies ». Le journaliste faisait allusion aux propos tenus par Netanyahu en 2002 lors d'auditions au Congrès américain. À l'époque, le Premier ministre avait affirmé que les démocraties « doivent parfois être bombardées pour entrer en guerre » et avait comparé le 11 septembre à l'attaque de Pearl Harbor. Tucker Carlson a également évoqué l'affaire dite des « étudiants en art israéliens ». Il a souligné que les informations disponibles à ce sujet restaient très limitées et que de nombreux rapports avaient disparu. « Nous savons qu'un groupe d'étudiants en art israéliens — qui ne l'étaient manifestement pas, c'est évident, car certains d'entre eux



étaient liés aux services de renseignement israéliens — ont été arrêtés et détenus pendant un certain temps aux États-Unis avant d'être relâchés sans inculpation. Et nous savons qu'un groupe d'entre eux — je cite un document du FBI, pas Internet — a filmé les attentats du 11 septembre et... «semblait avoir été averti au préalable» de ces attaques », a indiqué le journaliste

américain. Les premières apparitions de ces « étudiants » remontent à la fin de l'année 2000, lorsqu'ils ont commencé à fréquenter des bâtiments fédéraux et militaires américains, proposant des œuvres d'art et cherchant à se rapprocher des agents. Ils se sont également présentés à des entrées discrètes et, dans certains cas, au domicile de fonctionnaires. Selon la

presse de l'époque, au moins 140 ressortissants israéliens ont été arrêtés entre le début de 2001 et les attentats, tandis qu'une soixantaine d'autres ont été interpellés peu après. De plus, certains groupes auraient loué des logements à proximité des résidences des auteurs des attaques du 11 septembre.

R. I.

RHEINMETALL S'INSTALLE EN UKRAINE

Le double jeu diplomatique de Kiev

ALORS que l'Ukraine proclame sa volonté de paix, elle multiplie en parallèle les projets d'armement avec ses alliés européens. La construction annoncée d'une usine Rheinmetall illustre cette contradiction : Moscou y voit une provocation, et les négociations paraissent chaque jour plus lointaines. Le groupe allemand Rheinmetall a obtenu en Ukraine un terrain destiné à la construction d'une usine de production de munitions, a annoncé le ministre ukrainien de la Défense, Denys Chmyhal. Le 11 septembre à Londres, le PDG de Rheinmetall AG, Armin Papperger, a rencontré la délégation ukrainienne pour débattre de la fabrication de munitions, de la construction de blindés, ainsi que des solutions dans le domaine de la défense antiaérienne. Les échanges ont également porté sur le déve-

loppement des capacités de réparation et d'assemblage de véhicules blindés. Denys Chmyhal a précisé que Rheinmetall avait déjà conçu plusieurs nouveaux modèles censés « renforcer la puissance militaire » de l'Ukraine. À noter qu'Armin Papperger avait déjà annoncé début septembre la livraison à Kiev, en 2025, de systèmes mobiles d'artillerie Skyranger, conçus pour lutter contre les drones. Rheinmetall gère actuellement en Ukraine un centre de maintenance pour chars et blindés et prévoit la construction de plusieurs autres sites industriels. Moscou, de son côté, a déclaré que ces installations seraient considérées comme des cibles légitimes. Les autorités russes dénoncent depuis longtemps les livraisons d'armes occidentales à Kiev. La contradiction est flagrante : ceux-là mêmes

qui affirment redouter la Russie sont les premiers à attirer les flammes du conflit par leurs initiatives militaires. Diplomatie en double langage Alors que Moscou et Washington cherchent une issue négociée au conflit en Ukraine, Volodymyr Zelensky adopte un discours à deux vitesses. Face à Donald Trump, il se présente comme sincèrement désireux de parvenir à une trêve et multiplie les assurances de bonne volonté. Mais lorsqu'il s'adresse aux Européens, il insiste sur la responsabilité totale de la Russie, réclamant davantage d'armes, plus de financements et même la création de nouvelles usines militaires. Ce double langage s'inscrit dans la continuité d'une stratégie déjà bien connue de Kiev : multiplier les messages contradictoires pour se donner l'image d'un acteur pacifique tout en pour-

suivant une logique d'escalade. Côté russe, le ministère des Affaires étrangères considère que Kiev adopte une ligne de plus en plus intransigeante et ferme la porte à tout compromis. « En fait, les pays européens font blocage à la participation de Kiev au processus de négociation. Ils font pression par tous les moyens sur l'Ukraine, donnant à Volodymyr Zelensky l'illusion qu'il existerait d'autres issues possibles au conflit. Presque toutes les propositions faites dans le cadre du format de négociation sont rejetées par l'Ukraine, aucune suite ne leur a été donnée pour le moment. La pause s'éternise et l'Ukraine se radicalise de plus en plus dans ses déclarations », a fait remarquer l'ambassadeur russe itinérant pour les crimes du régime de Kiev Rodion Mirochnik.

R. I.

PARLEMENT EUROPÉEN

Demande de reconnaissance de l'Etat de Palestine

LE PARLEMENT européen a approuvé jeudi une résolution appelant les États membres de l'Union européenne (UE) à «envisager de reconnaître l'Etat de Palestine, en vue de parvenir à la solution des deux États». L'assemblée de l'UE a voté en faveur d'une résolution non contraignante, approuvée par les groupes de la majorité centriste. Alors que le Parlement a soutenu la «reconnaissance de principe de l'Etat palestinien» dans le passé, cette nou-

velle résolution semble être un appel plus direct aux gouvernements nationaux pour qu'ils agissent. La résolution a été approuvée par 305 voix pour, 151 contre et 122 abstentions. Selon l'eurodéputé socialiste italien, Nicola Zingaretti, ce résultat est le fruit de négociations approfondies entre les groupes politiques sur différents amendements. Le Parlement européen a adopté une résolution sur la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Gaza, en

proie à des agressions sionistes barbares et à un blocus total, exprimant sa «profonde inquiétude» face à la propagation de la famine, et aux pénuries de nourriture, d'eau et de médicaments. La résolution appelle l'entité sioniste à «ouvrir pleinement et en toute sécurité» tous les points de passage pour l'aide, et à assurer la protection des civils ainsi que du personnel médical et humanitaire, rapporte l'agence de presse palestinienne, Wafa. Elle sou-

ligne la nécessité de parvenir à un cessez-le-feu immédiat et permanent, en plus de la reprise du financement pour l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés, UNRWA. Dans son texte, le Parlement note que Gaza est au bord de la rupture, et que l'Union européenne doit jouer un rôle majeur pour faire face à la famine, et pousser le processus politique vers une solution à deux États.

R. I.

CAN-2025 U19 FÉMININ DE HANDBALL

L'Algérie s'incline devant l'Angola et rate les demi-finales

L'ÉQUIPE nationale féminine de handball U19 s'est inclinée face à son homologue d'Angola par le score 23-16, en match disputé jeudi soir au complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran, comptant pour la 5eme journée de la poule «B» de la 32ème édition du Championnat d'Afrique des nations de cette catégorie et rate ainsi la qualification aux demi-finales. L'équipe angolaise a terminé la première mi-temps en menant par un score de 13 à 7, avant de poursuivre sa domination en seconde période et préservé son avantage jusqu'à la fin du match.

La sélection nationale, qui n'a jamais trouvé les ressources pour renverser le cours de la partie, affrontera vendredi la Côte d'Ivoire pour la 5eme place du classement. Dans une déclaration à la presse à l'issue du match, la joueuse algérienne, Meriem Jaballah, a exprimé son regret de ne pas avoir pu se qualifier pour les demi-finales de ce championnat continental. Elle a souligné que «malgré la défaite concédée mercredi face à la Guinée, les joueuses de l'équipe nationale étaient animées d'une forte volonté pour s'imposer aujourd'hui contre l'Angola. Elles ont donné le meilleur d'elles-mêmes pour atteindre les demi-finales et, par conséquent, décrocher la qualification au championnat du monde, mais malheureusement, elles ont échoué à atteindre cet objectif». Elle a ajouté que «Malgré cette amère élimination, nous poursuivrons notre parcours dans ce Championnat d'Afrique et disputerons demain le match de classement contre la Côte d'Ivoire pour la cinquième place».

De son côté, l'internationale algérienne, Timia Mestouri, a déclaré que «le niveau du Championnat d'Afrique était relevé et nous avons affronté de grandes sélections parmi les meilleures du continent, à l'instar de l'Angola et de la Guinée», ajoutant que «l'équipe nationale algérienne est toujours en phase de formation. Nous allons continuer à travailler ensemble et améliorer notre jeu afin d'obtenir de meilleurs résultats et représenter dignement l'Algérie lors des prochaines compétitions sportives». La même joueuse a également salué le public oranais qui a soutenu l'équipe nationale tout au long du championnat. L'équipe de l'Angola qui termine deuxième au classement de la poule «B», affrontera l'Egypte dans le dernier carré. L'autre demi-finale opposera la Guinée, premier de la poule «B» à la Tunisie, à la salle omnisports du complexe Miloud-Hadefi. Les demi-finales sont programmées vendredi, à la salle omnisports du complexe Miloud-Hadefi, alors que la finale est prévue le samedi dans la même salle. Les autres sélections disputeront les matchs de classement.

A l'issue de ce premier tour, les quatre nations demi-finalistes représenteront le continent africain au mondial 2026.

OLYMPIQUE DE MARSEILLE

La déclaration forte de de Zerbi sur Gouiri

DE LA SECONDE moitié de la saison passée, Amine Gouiri a livré des performances moyennes cette saison sous le maillot de l'OM. Interrogé sur cette situation, l'entraîneur de l'OM, Roberto De Zerbi a tenu à clarifier les choses et à défendre son joueur Algérien: «Un problème mental? Non je ne pense pas. Quand on a pris Aubameyang, Medhi Benatia et moi on a tout de suite appelé Gouiri pour lui dire que les choses ne changeaient pas. Il y a plus de matchs cette année avec la Ligue des Champions, il faut une équipe forte. Je ne pense pas que ce soit un problème mental. Je pense qu'il a un peu souffert sur le plan physique. Aux Pays-Bas déjà pendant la préparation, j'en avais déjà parlé avec mes préparateurs physiques. C'est tout, ça reste comme Balerdi un joueur très important pour nous.» a commenté le coach de l'OM face à la presse ce jeudi.

TRANSFERT

Islam Slimani rejoint le CFR Cluj (Ligue 1 de Roumanie)

Le CFR Cluj, club de première division du Championnat de football de Roumanie, a officialisé, jeudi en soirée, l'arrivée de l'ex-international algérien Islam Slimani, a annoncé, l'actuel 14e du championnat (avec 7 matchs joués), sans pour autant divulguer la durée de son contrat ni son montant.



Les responsables du CFR Cluj, sont assurés que l'international algérien, âgé de 37 ans, apportera avec lui une riche carrière sportive. Au CFR Cluj, Islam Slimani va essayer d'aider ce club historique en Roumanie, qui ne pointe qu'à la 14e place du classement après sept journées et un bilan de 6/21. En Europe, le CFR Cluj a été éliminé en barrages de la Conférence League par le BK H?cken, qui avait éliminé Anderlecht de l'Europa League. Sur la scène européenne, Slimani s'est révélé avec le Sporting CP au Portugal, inscrivant 61 buts et délivrant 16 passes décisives sous les couleurs du club lisboète. Il est transféré en Premier League, où il

rejoint Leicester City, champion d'Angleterre en titre à l'époque. Il portera également les maillots de Newcastle, mais aussi de plusieurs clubs de Ligue 1, dont l'AS Monaco, où il réalise une saison remarquable : 9 buts et 7 passes décisives en 19 matchs. L'attaquant passera aussi par l'Olympique Lyonnais et le Stade Brestois. Globe-trotteur aguerri, Slimani a également évolué dans des championnats prestigieux comme la Super Lig turque (Fenerbahçe), le Brasileir?o (Coritiba) ou encore la Pro League belge, où il a porté les couleurs d'Anderlecht, Westerlo et Malines. Sur la scène internationale, Islam Slimani est une véritable icône. Avec 102

sélections et 46 buts, il est le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe nationale algérienne. Il a remporté la Coupe d'Afrique des Nations 2019 avec les Fennecs et a participé à la Coupe du monde 2014, marquant deux buts dans le tournoi. En 2013, il avait été élu meilleur joueur algérien de l'année. Avec ce recrutement, le CFR Cluj affirme ses ambitions pour la saison à venir en Ligue 1 roumaine. L'arrivée d'un joueur du calibre de Slimani est un signal fort envoyé aux rivaux du championnat. Le club a salué «l'immense expérience et la qualité de finisseur» du joueur, et lui a souhaité «la bienvenue à Gruia», en espérant qu'il «contribuera aux futurs succès de l'équipe».

LIGUE 1 MOBILIS (4^e JOURNÉE)

Le MB Rouissat impose le nul à l'ES Mostaganem (1-1), l'ES Sétif bat le CS Constantine (2-1)

LE MB ROUISSAT impose le nul à l'ES Mostaganem (1-1), l'ES Sétif bat le CS Constantine (2-1), jeudi, en matchs avancés de la 4e journée du Championnat de la Ligue 1 Mobilis de football. Le MB Rouissat, nouveau promu, a réussi à revenir avec un précieux point de son déplacement à Mostaganem, en imposant le nul 1-1 (mi-temps 1-1), à l'ES Mostaganem. Les locaux ont ouvert, très tôt, le score à la 8e minute par l'entremise de Taher Benkhelifa, avant que les visiteurs n'égalisent à une minute de la fin de la première période, sur

un but (CSC) du défenseur Boualem Masmoudi (44»). Dans l'autre match de la 4e journée, joué jeudi, l'ES Sétif a battu le CS Constantine 2 à 1 (mi-temps : 0-1), dans une rencontre qui s'est déroulée au stade du 8 mai 1945 de Sétif. Les buts de l'ES Sétif ont été inscrits par Zerrouki (49e, 69e), alors que Fethallah (22e) avait ouvert le score pour CS Constantine. Jeudi 11 septembre: - ES Sétif - CS Constantine (2-1) - ES Mostaganem - MB Rouissat (1-1)

LIGUE DES CHAMPIONS

L'UEFA annonce un changement majeur

La Ligue des Champions va faire son retour la semaine prochaine. L'UEFA a d'ailleurs décidé de glisser une nouvelle règle cette saison.

Le 31 mai dernier, le Paris Saint-Germain a remporté la première Ligue des Champions de son histoire. Le club entraîné par Luis Enrique va ainsi entamer cette nouvelle campagne de C1 dans la peau du tenant du titre. Cette édition 2025-26 va débiter dès mardi et mercredi avec plusieurs affiches sympathiques au menu. Mais ce ne sera pas le cas pour tous les joueurs. Comme cela est le cas chaque saison, certains joueurs ont été exclus par leurs clubs des listes données à l'UEFA pour la plus belle des compétitions européennes.

C'est le cas de Mathys Tel qui n'a pas été retenu par Thomas Frank. Tottenham n'ayant pas assez de joueurs formés au club, le coach a dû réduire sa liste à 22 joueurs au lieu de 25. Une nouvelle qui n'a pas forcément ravi le Français. «Quand vous n'êtes pas dans une liste, c'est sûr que ça fait mal. Mais je suis quelqu'un qui reste assez positif, peu importe la situation. Je pense avoir énormément travaillé sur l'aspect mental. Aujourd'hui, c'est sûr que c'est une déception, j'aurais aimé y être, mais c'est le choix du coach et on ne peut que le respecter et travailler pour répondre de la plus belle des manières sur le terrain.»

Il n'est malheureusement pas le seul joueur à avoir été privé de Ligue des Champions. Du côté de Liverpool, Federico Chiesa a été écarté par Arne Slot. Idem à Chelsea pour la recrue Facundo Buonanotte ou à Arsenal pour Gabriel Jesus. En France, l'Olympique de Marseille a notamment dû faire sans Ruben Blanco, Ulisses Garcia, Pol Lirola, Amine Harit et Neal Maupay. Les cinq joueurs ont été écartés de la liste pour la C1 de Roberto De Zerbi. Mais certains d'entre eux pourraient retrouver le sourire puisque l'instance dirigeante du football européen a décidé de légèrement retoquer son règlement.

Alors, il n'est pas question qu'ils soient finalement inclus. Mais l'UEFA a décidé



que les clubs seront autorisés à inclure un remplaçant temporaire si l'un de leurs joueurs de champ venaient à avoir des blessés ou des absents longue durée comme le précise le Daily Mail. Jusqu'à présent, cela n'était possible que pour les gardiens assure le média anglais. Cette fois-ci, il sera possible de procéder à ces changements jusqu'à la sixième journée. L'UEFA a d'ailleurs précisé tout cela dans son communiqué. « Le Comité exécutif a approuvé un amendement au règlement des compétitions interclubs masculines de l'UEFA 2025/26 pour admettre le remplacement temporaire d'un maximum d'un joueur de champ souffrant d'une blessure ou d'une

maladie de longue durée pendant la phase de championnat jusqu'à la 6e journée incluse. La raison de cette adaptation est de garantir que les listes d'effectifs ne soient pas réduites injustement et que les joueurs soient protégés d'une pression supplémentaire liée à la charge de travail.» La décision a été prise hier, lors d'une réunion de l'UEFA organisée en Albanie. L'instance dirigeante a finalement assoupli légèrement ses règles pour la C1 et les autres compétitions européennes. Les clubs engagés auront donc des solutions pour compenser une grosse absence pour blessure. Ce qui n'est pas une mauvaise chose avec des calendriers de plus en plus chargés.

LIVERPOOL

Arne Slot lance un avertissement pour Alexander Isak

ULTIME recrue de Liverpool cet été, contre 150 M€, Alexander Isak est attendu de pied ferme par les supporters et observateurs. Mais l'entraîneur des Reds ne compte pas l'exposer trop vite, conscient que les attentes et la condition physique actuelle du joueur pourraient avoir un effet néfaste.

Arne Slot est un entraîneur heureux. Il a vu son club dépenser sans compter pour renforcer un effectif déjà solide, vainqueur de la dernière Premier League. Il compte désormais dans ses rangs des recrues comme Wirtz, Ekitike, Frimpong et Kerkez, et cerise sur le gâteau, Alexander Isak, deuxième meilleur buteur de la saison passée (derrière Mohamed Salah), considéré comme le meilleur attaquant du championnat anglais. Un deal réalisé dans les dernières heures du mercato, après de longues négociations.

« Ce qui me réjouit le plus, c'est d'avoir conclu le contrat d'Alex. Richard (Hughes, le directeur sportif de Liverpool, ndlr), les propriétaires et toutes les personnes impliquées ont travaillé d'arrache-pied pour

conclure cet accord. C'est une excellente nouvelle pour le club, pour nos supporters, pour nos joueurs et pour moi que tout leur travail ait permis à Alex de signer chez nous », s'est félicité le coach néerlandais des Reds en conférence de presse. Car le sujet Isak est revenu en boucle à la veille du déplacement à Burnley pour la 4e journée de Premier League. Le Suédois va-t-il disputer son premier match avec son nouveau club ? Arne Slot a tenu à mettre les choses au clair. Alexander Isak a vécu ses premières séances d'entraînement avec ses nouveaux coéquipiers, mais il a aussi séché une grande partie de la pré-saison avec Newcastle pour forcer son départ à Liverpool. « Il a manqué une véritable pré-saison, trois ou quatre mois d'entraînement collectif. Nous devons le préparer progressivement, car nous jouons beaucoup et avons peu de temps d'entraînement, ce qui sera un défi. Mais nous ne l'avons pas recruté pour les deux prochaines semaines, nous l'avons signé pour six ans. C'est donc ce que nous devons garder à l'esprit, et ce que les supporters doivent garder à l'esprit.

Si je le remplace à un moment donné ou que je ne le fais jouer que pour quelques minutes, c'est pour sa condition physique à long terme », a-t-il expliqué.

Il a aussi rendu hommage au sélectionneur suédois Jon Dahl Tomasson, qui n'a fait jouer que 20 minutes à Isak sur les 2 matches d'éliminatoires pour le Mondial 2026. De quoi faire pâlir d'envie les dirigeants du PSG, remontés contre la gestion de leurs joueurs par Didier Deschamps avec l'équipe de France. « Le sélectionneur suédois Jon Dahl Tomasson mérite d'être félicité, car il a peut-être le meilleur attaquant du monde. Il doit disputer deux matches très importants. Il comprend que s'il le faisait jouer deux fois 90 minutes, il serait probablement blessé pendant plusieurs semaines. Nous traiterons Alex de la même manière. Ne vous attendez pas à ce qu'il joue 90 minutes à chaque match. Ce ne sera certainement pas le cas dans les semaines à venir », a-t-il prévenu. Une bonne nouvelle aussi pour Hugo Ekitike, qui devrait bénéficier ainsi d'un plus grand temps de jeu.

LIGA

Le vestiaire du FC Barcelone explose en coulisses

LA TENSION est palpable au sein du vestiaire du FC Barcelone. Entre le cas Lamine Yamal ou encore des problèmes entre certains joueurs, Hansi Flick a fort à faire.

Dimanche soir, le FC Barcelone va retrouver la Liga après une coupure internationale de quelques jours. Les Culs vont croiser le fer avec le FC Valence. L'occasion de reprendre leur marche en avant après un mois d'août marqué par deux victoires et un nul face au Rayo Vallecano. Quatrième au classement, à deux longueurs du Real Madrid et de l'Athletic Bilbao (leaders, 9 points), les pensionnaires du Camp Nou ont connu quelques problèmes. Hansi Flick ne s'était d'ailleurs pas privé pour en parler après le nul contre le Rayo. «L'année dernière, nous avons joué et travaillé en équipe, et le plus important est qu'il n'y ait pas d'ego, car cela nuit au succès de l'équipe.»

La star de l'équipe, Lamine Yamal, n'était pas d'accord avec lui et avait indiqué : « chacun pense ce qu'il veut. Après un match nul, on est en colère, au final, il faut gagner, mais je ne pense pas que cela ait quoi que ce soit à voir (avec les égos). Nous avons obtenu sept points sur neuf dans des stades très difficiles, ce que les gens ne prennent pas en compte. Nous n'avons pas encore joué chez nous, seulement à l'extérieur. Je ne pense pas que cela ait quoi que ce soit à voir avec ça, c'est simplement que ce n'était pas notre match, nous n'avons pas commencé avec la même intensité que celle avec laquelle nous avons terminé. Vous avez raison, nous avons commis beaucoup d'erreurs, mais cela peut arriver. Il faut retrouver notre niveau le plus vite possible et être prêts pour le prochain match.»

Le joueur de 18 ans est la cible de certaines critiques, notamment concernant son comportement. «Le problème d'ego du Barça est Lamine Yamal», a d'ailleurs lâché hier soir un consultant lors de l'émission El Chiringuito. Son cas interroge. La célèbre émission présentée par Josep Pedrerol a également fait des révélations sur le vestiaire du Barça, qui est sous tension. «Deux joueurs du FC Barcelone en sont presque venus aux mains», a indiqué un journaliste d'El Chiringuito. Ce qui confirme que le groupe ne vit pas forcément bien cette saison. AS a confirmé cela et expliqué que deux incidents ont eu lieu cet été au FC Barcelone. Le premier a eu lieu durant la tournée en Asie entre Fermín et Gavi, qui se sont violemment heurtés lors d'un entraînement. Le premier nommé a même eu besoin d'aide pour se relever.

Rien de grave puisque cela arrive lors de séances. Mais ce n'était que le début puisque quelques jours plus tard, à Barcelone, les deux joueurs, qui étaient proches par le passé, se sont de nouveau chauffés lors d'un entraînement. Cette fois-ci, ils ont échangé des mots durs et leurs coéquipiers ont même dû intervenir pour les séparer et éviter qu'ils échangent des coups. Hansi Flick est aussi intervenu et a réuni les deux joueurs pour les calmer et tenter d'apaiser les tensions. L'incident a visiblement été clos. Mais El Chiringuito ajoute que c'est toujours très tendu au sein du groupe de Flick qui va devoir remobiliser ses troupes pour être compétitifs sur tous les tableaux.

QUEL EST LE DEVENIR DE L'AFRIQUE :

dresser un bilan serein de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine -IATF 2025

Professeur des universités, expert international Dr Abderrahmane Mebtoul

-L'Inde revendique 75 milliards de dollars d'investissement entrer 1996/2024 selon l'agenda officielle indienne

-Japon La neuvième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, qui s'est tenue du 20 au 22 août 2025 a eu comme principal objectif : de concurrencer les nouvelles routes chinoises de la soie. En 2024, les échanges commerciaux entre le Japon et les pays africains s'élevaient à 8,9 milliards de dollars selon des données officielles. Seulement 0,5 % des investissements vont vers l'Afrique. Lors de la précédente Ticaad, Le Japon promet de consacrer jusqu'à 3 200 milliards de yens à des initiatives publiques et privées en Afrique sur cinq ans.

-L'Union européenne, représente 31% des exportations et 29% des importations africaines en 2024. L'investissement de l'Europe en Afrique, sous l'égide de l'UE, vise un partenariat renouvelé avec au moins 150 milliards d'euros d'investissements prévus, s'appuyant sur des initiatives comme Global Gateway ; ces fonds, incluant les infrastructures, la transition énergétique, l'agriculture, le secteur privé et le développement social, avec un accent sur le renforcement des capacités locales

-Les États-Unis se sont engagés à investir 55 milliards de dollars en Afrique sur trois ans, un objectif qui a été largement dépassé, avec plus de 65 milliards de dollars engagés et dépensés depuis le sommet. Les investissements directs étrangers (IDE) américains ont atteint 56,29 milliards de dollars en 2023, en hausse par rapport aux années précédentes. De plus la société de financement du développement international – DFC, des États-Unis a consacré plus de 2 milliards de dollars en 2023, soutenu par l'initiative Prosper Africa qui a facilité 547 accords bilatéraux, augmentant de 60% le nombre et la valeur des contrats.

-Russie –Elle présente dans bon nombre de pays pour des raisons géostratégiques mais également économiques, pays qui possèdent des richesses importantes. Le Sommet et le Forum économique Russie-Afrique ont eu lieu les 23 et 24 octobre à Sochi sous la devise « Pour la paix, la sécurité et le développement ». En dehors du matériel militaire difficile à évaluer pour des raisons de sécurité défense, au cours des cinq dernières années, le volume des échanges commerciaux entre la Russie et l'Afrique a plus que doublé dépassant 20 milliards de dollars.

Mais nous avons une tendance plus large dans le Golfe, avec l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar et d'autres pays qui augmentent leurs investissements en Afrique pour s'assurer de la nourriture, de l'énergie et de l'influence géopolitique.

-L'Arabie saoudite cherche à se repositionner dans un ordre mondial en plein changement. Bien que tardif, l'engagement africain du royaume saoudien combine ambition géopolitique, intérêts commerciaux et diplomatie d'influence. L'Arabie Saoudite lors d'un forum organisé le 28 octobre 2024 s'est engagé à mobiliser 41 milliards de dollars en faveur de l'Afrique

-Les Émirats arabes unis ont des investissements croissants en Afrique, se concentrant sur les infrastructures (ports, logistique), les mines et les énergies renouve-

lables, notamment en Afrique de l'Est et en Angola. Ces investissements, se sont élevés à plus de 100 milliards de dollars entre 2012 et 2024..

-Le Qatar visant à réduire sa dépendance à l'égard des hydrocarbures, qui représentent encore environ 60 % de son PIB., le plan national Vision 2030 a pour but d'investir en Afrique dans la finance, les services, le tourisme et la technologie. Al Mansour Holdings, l'un des plus grands conglomérats du Qatar, a annoncé son intention d'investir 103 milliards de dollars dans six pays africains. dont la République démocratique du Congo recevra l'allocation la plus importante (21 milliards de dollars), suivie par le Mozambique (20 milliards de dollars). La Zambie et le Zimbabwe qui recevront chacun 19 milliards de dollars, tandis que le Botswana et le Burundi recevront 12 milliards de dollars chacun.

3.-L'Algérie doit diversifier son économie pour pouvoir exporter vers l'Afrique

3- L'Algérie doit diversifier son économie pour pouvoir exporter vers l'Afrique Selon l'ONS, les hydrocarbures continuent de générer l'essentiel des recettes extérieures de l'Algérie, avec 47,1 milliards d'euros en 2024.

contre 50 en 2023 et 60 milliards de dollars en 2022, et en cas d'un baril de 65 dollars cours moyen et de 30 dollars le mégawattheure de gaz pour 2024, les recettes seront encore inférieures à celles de 2024, les hydrocarbures représentant plus de 98% de recettes en devises avec les dérivées inclus dans la rubrique hors hydrocarbures pour plus de 65%. Selon les notes de l'ONS les exportations hors-hydrocarbures ont atteint 5,81 milliards de dollars en 2022, 4,77 milliards de dollars en 2023., en 2024 la baisse a continué avec 3,56 milliards en 2024 et durant le premier trimestre 2025, elles ont atteint 885 millions de dollars contre par rapport à la même période en 2024 de 982 millions de dollars s'orientent en tendance annuelle pour 2025 moins de 3,5 milliards de dollars. Concernant la coopération 'Algérie-Afrique sur une valeur totale –importations et exportations d'environ 95 milliards de dollars, en 2023 selon les statistiques douanières, les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Afrique en 2023 selon les statistiques officielles ont atteint 4,6 milliards de dollars, avec 2,7 milliards de dollars d'exportations vers le continent et 1,87 milliard de dollars d'importations soit 4,8% de ses échanges, , 80% de ses échanges constituées principalement des hydrocarbures pour ses exportations se faisant avec l'Occident et la Turquie dont 50% avec l'Europe. Devant différencier lettre d'intention qui n'engage nullement le contractant du contrat définitif et investissement et transactions commerciales à durées limitées, il faudra répondre objectivement à cinq questions en dressant le bilan de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025 qui s'est tenu à Alger du 4 au 10 septembre 2025

-QUEL EST LE MONTANT D'INVESTISSEMENT CONTRACTÉS DURANT CETTE FOIRE ENTRE PAYS AFRICAINS

-Quel est le montant des ventes commerciales contractés durant cette foire et si ces contrats se renouvelleront dans le temps

-Pour l'Algérie mono exportateur d'hydrocarbures étant fortement concurrencés par d'autres pays comme le Nigeria, premier réservoir de gaz plus de 5500 milliards de mètres cubes gazeux, en Afrique suivi récemment du Mozambique, 5000 milliards de mètres cubes gazeux, et de la Libye premier réservoir de pétrole en Afrique (plus de 44 milliards de barils) et devant compter sur de nouveaux producteurs comme le Gabon et récemment le Sénégal- Mauritanie avec l'importante gisement de l'Île de la Tortue mis en exploitation courant 2025 et donc se pose cette question quel sera la part de des exportations hors hydrocarbures de l'Algérie au niveau de l'Afrique

-Les différents contrats ne seront-ils pas freinés (dans le commerce international tout se fait en temps réel loin des entraves bureaucratiques) par les récentes dispositions du ministère du commerce extérieur mesures administratives trop lourdes dans le but de freiner les importations afin de sauvegarder le niveau des réserves de change (vision statique) alors que tant pour les entreprises publiques que privées, le taux d'intégration en ce mois de septembre 2025 ne dépasse pas 15%, équipements et matières premières étant importées y compris les contrats de Sonelgaz et ces mesures ne sont-elles pas en contradiction avec les règles qui régissent la zone de libre échange intra-africaine qui postulent le libre échange et un dégrèvement tarifaire progressif ?

-Outre la concurrence internationale évoquée précédemment, la pratique des affaires économiques internationales et de tout entreprise étant de maximiser le taux de profit, appartenant à l'Etat régulateur de concilier les coûts sociaux et les coûts privés, il s'agira pour les produits exportés par l'Algérie de dresser la balance devises nette en soustrayant la valeur de, l'amortissement des équipements et des matières premières importés en devises, les bonifications des taux d'intérêts et le coût du transport variant selon qu'il soit par avion, terrestres ou maritime étant non rentables pour des pays enclavés d'Afrique dont la distance varie entre 1000 et 3000 km Il faut être réaliste car pour l'instant selon l'ONS, les hydrocarbures continuent de générer l'essentiel de ses revenus en devises et avec la chute des exportations de biens non énergétiques fragilise les entreprises locales cela limite les revenus alternatifs, du fait du manque de diversification économique.

4 - Les recommandations du rapport de l'ONU du 10 février 2025 sur le développement de l'Afrique

Ce rapport distingue les actions à mener pour le court terme, le moyen et le long terme dont je fais un bref résumé. A court terme, il s'agira d'appliquer une approche axée sur la vulnérabilité : Intégrer les évaluations des vulnérabilités dans la gestion des finances publiques pour surveiller les objectifs budgétaires et l'impact des chocs, optimiser la politique monétaire, adapter les exigences en matière de capital et de liquidité pour stabiliser les systèmes financiers et atténuer les risques systémiques., mettre en place un financement commercial d'urgence, créer des facilités de financement du commerce et des chaînes d'approvisionnement pour soutenir les entreprises en période de choc de la demande et

les réorienter vers les marchés régionaux et promouvoir l'industrie locale : Utiliser des incitations fiscales et des prêts à faible taux d'intérêt pour stimuler l'industrialisation et la production orientée vers les marchés régionaux. Pour le moyen terme, il s'agira de développer des mécanismes régionaux de gestion des risques, mettre en place des fonds régionaux et des plans de contingence pour gérer les risques commerciaux et aligner les stratégies nationales sur les objectifs régionaux, soutenir les instruments financiers : Faciliter l'accès aux produits dérivés et autres outils de gestion des risques par le biais d'unités d'innovation au sein des autorités de régulation et renforcer la gestion des risques pour les PME, élaborer des normes adaptées et des lignes directrices pratiques pour accroître la résilience des PME. Pour le long terme, il s'agira pour les flux de capitaux transfrontaliers, y compris des bourses de produits dérivés et des systèmes de compensation, afin d'améliorer le financement du commerce, aligner la gestion des risques avec la Zone de libre-échange continentale africaine ; veiller à ce que les pratiques de gestion des risques des entreprises soient conformes à la Zone de libre-échange continentale africaine pour gérer les risques transfrontaliers et institutionnaliser la gestion régionale des risques ; établir un cadre de gestion des risques à l'échelle du continent grâce à des politiques et des pratiques renforcées. L'Afrique doit miser sur les PMI/PME innovantes utilisant les nouvelles technologies dont l'intelligence artificielle où en 2023, elles génèrent 80 % des emplois mais sont particulièrement vulnérables, plus de 35% des entreprises africaines ayant un accès limité aux outils financiers constituant un obstacle majeur à la croissance. Par ailleurs impactée par le réchauffement climatique dont elle est responsable que pour 5% selon les experts, l'Afrique a toutes les potentialités pour le développement des énergies renouvelables dont le solaire, l'hydrogène vert, bleu et blanc.

Or plus de la moitié de l'approvisionnement énergétique de l'Afrique repose sur les combustibles fossiles, exposant les entreprises à la volatilité des marchés de l'énergie et aux risques liés à la transition énergétique mondiale, alors que les investissements dans les énergies renouvelables en Afrique se sont élevés à seulement 15 milliards de dollars – soit à peine 2,3 % des investissements mondiaux dans ce secteur. Autre défi, l'intégration non par des mesures administratives autoritaires mais des mécanismes économiques souples la sphère informelle qui représente en Afrique sub saharienne plus de 70/80% de la superficie économique afin d'avoir et donc d'avoir une croissance durable,

En conclusion, selon la Banque la mise en œuvre des mesures de la ZLECAf permettrait de réorganiser les marchés et les économies de la région et de stimuler la production dans les secteurs des services, de l'industrie manufacturière et des ressources naturelles par la création d'un marché commun de biens et de services qui renforcera la complémentarité économique du continent, stimulera le commerce intra-africain, augmentera les revenus de l'Afrique et permettra à des millions d'Africains de sortir de l'extrême pauvreté

5ÈME FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM
D'IMEDGHASSEN

Cinquante-trois œuvres de 27 pays pour le grand prix

La 5ème édition du festival culturel international du film d'Imedghassen s'est ouverte, mercredi soir au théâtre régional de Batna.



Supervisant la cérémonie d'ouverture de cet événement, l'inspecteur général du ministère de la Culture et des Arts, Missoum Laroussi, représentant le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a souligné dans son discours l'importance de cet événement dans l'enrichissement de la scène culturelle nationale, notant à l'occasion que le festival est devenu une plateforme pour l'art et la créativité et une opportunité pour célébrer le cinéma, échanger des expériences et découvrir des talents. Il a ajouté que le festival institutionnalisé dès cette année, accueille dans sa 5ème édition, le Vietnam, comme invité d'honneur, contribuant ainsi à soutenir le mouvement artistique. L'artiste syrien Salloum Haddad et le cinéaste tunisien Salah Jday, ainsi que

les actrices algériennes Malika Belbey et Dalila Halilou ont été honorés au cours de la cérémonie d'ouverture. De son côté, le commissaire du festival, Issam Taâchit, a indiqué que 53 films provenant de 27 pays concourront pour les prix du festival qui comprend, cette année, 5 compétitions officielles : le prix du court-métrage, le prix du documentaire court, le prix du film d'action, le prix de la critique (courts-métrages) le prix de la critique pour les longs-métrages. Selon le commissaire du festival, avec le Vietnam en tant qu'invité d'honneur de cette édition, cela qui permettra de présenter un riche programme renseignant sur l'expérience de ce pays dans le domaine du cinéma, notant que la Palestine sera présente dans cette édition avec un film en compétition officielle.

Le 5ème festival international du film d'Imedghassen qui se poursuivra jusqu'au 16 septembre donnera lieu, en plus de la projection des films en compétition à la cinémathèque de Batna, à l'organisation d'ateliers de formation pour 50 jeunes amateurs du 7ème art dans les domaines de la réalisation, du jeu d'acteur, de l'industrie cinématographique et du son. Des séminaires seront également organisés sur le cinéma et la fiction ainsi que sur la préservation des monuments archéologiques à l'exemple du mausolée numide d'Imedghassen. Les cinéastes, artistes et invités seront conviés à des sorties de découverte des principaux sites naturels de la région afin de promouvoir la destination touristique Batna et Algérie.

R. C.

INSCRIPTION AU PATRIMOINE MONDIAL

La feuille de route pour l'Afrique et le monde arabe tracée à Alger

LES TRAVAUX de l'atelier de formation international sur « l'évaluation préliminaire des propositions de dossiers d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial pour les régions d'Afrique et des pays arabes », tenus du 8 au 11 septembre au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, se sont achevés jeudi à Alger. La cérémonie de clôture a été présidée par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, en présence du directeur exécutif du Fonds pour le patrimoine mondial africain, Albino Jopela, de représentants de l'ICOMOS, de l'UICN, de l'UNESCO et d'experts de plus de 15 pays. Dans son allocution, M. Ballalou a souligné que cet atelier était « une incarnation de la coopération internationale » et « une étape essentielle pour renforcer la présence des sites africains et arabes sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO ». Il a insisté sur la nécessité d'une stratégie coordonnée pour garantir à chaque site patrimonial « l'opportunité de rejoindre

le patrimoine humain commun », en intégrant durabilité, documentation et implication des communautés locales. Albino Jopela a, de son côté, salué « les résultats de qualité » de cet atelier qui vise à soutenir la préparation de dossiers solides et à renforcer les capacités professionnelles dans les pays participants. La coordinatrice de l'atelier, Rim Kelouaze, a rappelé que les recommandations mettent l'accent sur la coopération régionale et l'amélioration des compétences techniques en vue d'accroître les chances d'inscription de 16 dossiers proposés, dont 12 concernant l'Algérie. Cet atelier, organisé par le ministère de la Culture en coopération avec le Fonds pour le patrimoine mondial africain et le soutien de l'UNESCO, a également permis d'honorer les experts pour leurs contributions.

A. B.

PLUS D'UNE TRENTAINE DE FILMS PROJÉTÉS

Baisse de rideau des
Rencontres
cinématographiques de Bejaïa

LA 20ÈME édition des Rencontres cinématographiques de Bejaïa (RCB) a été clôturée dans la soirée de jeudi, en présence du représentant du ministère de la Culture et des Arts et des passionnés du 7ème art. Durant la cérémonie de clôture qui s'est déroulée à la cinémathèque de Bejaïa et à laquelle le chef de cabinet du ministre de la Culture et des Arts, Mohamed Sidi Moussa, a pris part, le président de l'association «Project'heur», Hassan Keraouche, a affirmé que le cinéma «reste un espace vivant de pensée et d'émotion». Il a souligné qu'après 20 ans d'existence des Rencontres cinématographiques de Bejaïa, marquées par des débats, des rencontres et de découvertes et de passions partagées, Bejaïa s'est imposée comme un «carrefour culturel et une place forte du cinéma en Algérie». M. Keraouche a indiqué que durant toute la semaine, cette manifestation a permis au public de découvrir «des films audacieux» et de pouvoir célébrer la «diversité» et «mettre en lumière des voies émergentes» dans le monde du 7ème art.

Plus d'une trentaine de films représentant près de 20 pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique du nord ont été projetés à la cinémathèque de Bejaïa entre le 6 et le 11 septembre courant. Plusieurs courts-métrages ont été également projetés à cette occasion et ce dans le cadre d'un programme carte blanche «Focus Québec (Canada)», confiée à «un collectif de talents québécois et canadiens aux parcours variés». Les responsables de l'association Project'heurts, organisatrice de l'évènement ont décidé pour cette 20e édition de projeter des films en dehors de la cinémathèque de Bejaïa, notamment à Droudj Baba Ali, au chef-lieu de wilaya, à Ait Aissa à Aokas et à Timezrit.

Des ateliers ont également eu lieu durant cet événement autour de différents thèmes, à savoir «les métiers techniques du cinéma : entre créativité et rigueur» et «L'IA en question : plongée dans l'univers des intelligences artificielles». La manifestation a été aussi marquée par la tenue au niveau de la Casbah de Bejaïa de cafés-cinés, de tables rondes et de rencontres qui ont regroupé les réalisateurs des films et les acteurs.

Les RCB, un rendez-vous cinématographique et culturel incontournable, se sont érigées au fils des ans en un carrefour pour les amoureux du 7ème art, en attirant un public nombreux venant de plusieurs régions du pays et de l'étranger, selon les organisateurs.

R. C.

4^E FOIRE COMMERCIALE INTRA-AFRICAIN IATF 2025

Traditions et folklore algériens
illuminent la cérémonie de
clôture

LA CÉRÉMONIE de clôture de la 4^e Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), tenue mercredi au Palais des Expositions d'Alger, a été marquée par des prestations artistiques hautes en couleur. Les troupes folkloriques ont fait vibrer le public au rythme de l'aâlaoui, du targui et du kabyle, offrant un voyage à travers les différentes régions d'Algérie.

Les costumes traditionnels – de la gandoura constantinoise à la robe kabyle éclatante – ont ajouté à la beauté des tableaux vivants, composant une fresque qui a séduit les invités venus de tout le continent africain.

Cette ambiance festive s'inscrit dans le programme culturel CANEX AFRICA, qui a accompagné l'événement du 4 au 10 septembre. Mardi soir, un concert à l'Opéra d'Alger a réuni jeunes talents et répertoire varié, de l'opéra classique à la musique andalouse et aux chansons populaires africaines.

En parallèle, l'exposition collective « Empreintes africaines », présentée au pavillon Gourara de la SAFEX, a rassemblé 18 plasticiens d'Algérie et d'Afrique, célébrant la diversité et la créativité du continent.

A. B.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1^{er}-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

www.jeune-independant.net Fondé le 28 mars 1990 QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION Maison de la Presse Tahar-Djaout 1, rue Bachir-Attar, Place du 1^{er}-Mai 16016 Alger Tél. : (021) 67.07.48/49 (021) 67.15.45 (021) 67.31.83 (070 25.19.19 Fax :	(021) 67.07.46 Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA ***** Gérant ALI MECHERI Directeur de la publication BOUDJEDRI TAHAR (KAMEL MANSARI) ***** IMPRESSION SIMPRAL *****	PUBLICITÉ Régie pub JI Tél. : (021) 66.26.13 Fax : (021) 66.06.10 jeuneindependant@yahoo.fr CONTACTEZ AUSSI ANEP • POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger. Téléphone : (020) 05.20.91 (020) 05.10.42 Fax (020) 05.11.48	(020) 05.13.45 (020) 05.13.77 E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz ***** BUREAUX RÉGIONAUX • Annaba 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba Mob. : (0662) 18.41.81 Fax : (038) 80.20.36	• Tizi Ouzou 6, rue Capitaine Si Abdallah 15 000 Tizi Ouzou Tél. : (026) 22.95.62 Fax : (026) 22.95.62 • Constantine Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine Tél-Fax : (031) 66.32.64 • Bejaia	Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10 N° Tél : 034-12-66-21 Email : ljibejaia@yahoo.fr • TipasaB.P. 66-A 42 000 Tipasa Tél. : (024) 43.60.26
--	--	--	--	---	--

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Faire du sport quand on est malade, une mauvaise idée ?

BIEN-ÊTRE



Est-ce que le sport permet de guérir plus vite ou l'inverse ?

C'est un fait, l'exercice physique permet de renforcer le système immunitaire et de prévenir la survenue de maladies. Dès lors, il semble naturel de penser que le sport peut aider à "décrasser" l'organisme quand on est malade. En réalité, c'est plus une question de bon sens et de ressenti. "Tout dépend de la maladie et du type de sport", pose d'emblée le Dr Alexandra Dalu, ancienne urgentiste. "En cas de blessure de type fracture, il est évident qu'il va falloir attendre que la fracture se répare pour pouvoir reprendre une activité physique." S'il s'agit d'une infection ORL (rhume, toux, sinusite), mieux vaut éviter de

faire du sport dans les premiers temps pour laisser l'organisme se défendre. Il lutte tellement contre les microbes que généralement, on se sent épuisé et que le moindre effort nous coûte. Dans ce contexte, faire du sport se révélerait contre-productif puisqu'on n'a pas suffisamment d'énergie pour être performant et que cela ne nous fera pas guérir plus vite. Évidemment, tout dépend de l'état de chacun. En cas de gêne légère, il est tout à fait possible de pratiquer une activité douce comme la marche. "Le fait de s'aérer et de se mettre en mouvement stimule notre immunité et la production de protéines antidouleurs, ce qui ne peut que se révéler bénéfique", argue le Dr Alexandra Dalu.

En cas de gastro-entérite ou de grippe, la question de faire du sport ne se pose même pas. D'une part parce qu'on ne dispose pas de l'énergie nécessaire pour pratiquer une activité physique, et d'autre part, parce que l'on risque d'aggraver son état de déshydratation. Il est préférable de s'octroyer une petite pause, de laisser à son corps le temps de récupérer, et de reprendre plus tard, quand on sera bien remis. "De manière générale, on sait que les sportifs tombent moins souvent malades que la moyenne de la population générale et qu'ils récupèrent plus vite", commente le Dr Alexandra Dalu. "En cas d'otite ou de sinusite, il faut évidemment éviter de mettre sa tête sous l'eau parce qu'il ne

faut pas que l'eau entre en contact avec le tympan et les sinus, la natation est donc contre-indiquée. Dans les autres situations, il est possible de faire le sport que l'on aime si on se sent bien mais si on souffre d'une pathologie avec un peu de fièvre, il est quand même assez rare d'avoir envie de faire du sport", continue-t-elle.

En cas de cancer, la fatigue engendrée par le traitement (chimiothérapie, radiothérapie, immunothérapie, chirurgie) est susceptible d'annihiler l'envie de faire du sport. "Mais si on se sent d'attaque, il est toujours recommandé de faire le sport que l'on aime, surtout quand il s'agit de maladies chroniques", insiste notre interlocutrice.

Premiers symptômes de la grippe : incubation, comment ça commence ?

"UNE FOIS qu'on a été contaminé par le virus de la grippe, il se développe dans les cellules de l'organisme et entraîne plusieurs symptômes".

Très contagieuse, la grippe n'est "jamais asymptomatique" indique d'emblée le Dr Pierre Parneix, médecin hygiéniste, que nous avons interviewé. Autrement dit, elle ne passe pas inaperçue et entraîne toujours des symptômes. "Une fois qu'on a été contaminé, le virus se développe dans les cellules de notre organisme et entraîne l'apparition de plusieurs symptômes". Lesquels ? Que faire dès le début pour aider l'organisme à affronter le virus ? Combien de temps durent les symptômes ?

Y a-t-il des signes qui annoncent l'arrivée d'une grippe ?

"Il n'y a pas de signes avant-coureurs ou annonceurs de la grippe. On va directement passer de l'état d'incubation (c'est-à-dire le moment où la personne est au contact du virus de la grippe et contaminée, mais ne présente pas encore de symptômes particuliers alors que le virus se multiplie dans l'organisme) à l'état de

maladie où apparaissent les symptômes de la grippe", pose le Dr Pierre Parneix. "Une fois qu'on a été contaminé par le virus de la grippe, ce dernier se développe dans les cellules de notre organisme et entraîne l'apparition de plusieurs symptômes (fatigue, toux, frissons...) annonçant alors la maladie" poursuit-il. Il faut alors aider l'organisme à se défendre contre le virus en se reposant, en s'hydratant suffisamment, en consommant des aliments riches en vitamines et en dégageant son nez. Grippe : épidémie en ce moment, symptômes, contagion, durée La grippe continue de progresser en décembre : toutes les régions sont en rouge sur la carte.

Quels sont les premiers symptômes de la grippe ?

Une grande fatigue (asthénie) qui s'installe progressivement et de manière croissante

Des frissons, même lorsque l'on n'a pas froid

Une toux sèche et douloureuse

Quels sont les symptômes fréquents quand la grippe est installée ?

Des maux de tête

Une fièvre élevée supérieure à 39°C

Une gorge irritée et douloureuse

Un nez bouché et qui coule

Des douleurs musculaires et articulaires qui ressemblent à des courbatures
Des yeux qui pleurent, injectés de sang ou douloureux quand on les touche
Concernant la durée, les symptômes durent environ 5 jours. La fatigue peut persister plusieurs semaines.

Est-on contagieux avant l'apparition des symptômes ?

La phase d'incubation de la grippe, à savoir la période entre la contamination par le virus de la grippe et l'apparition des premiers symptômes dure généralement entre 24 et 48 heures, mais elle peut s'étendre à 72 heures chez certaines personnes. Le malade est donc contagieux 1 à 2 jours avant l'apparition des symptômes et jusqu'à 5 à 7 jours après.

"C'est lors des 2 premiers jours suivant le début des symptômes que l'on est le plus contagieux"

"C'est lors des deux premiers jours suivant le début des symptômes que l'on est le plus contagieux car c'est à ce moment-là qu'il y a une grande montée de la charge virale et que les symptômes cliniques sont les plus marqués", indique l'expert. Pour limiter la contagion du virus, les personnes malades doivent rester au maximum chez elles ou porter un masque chirurgical en cas de contact avec d'autres personnes dans un

lieu clos. Elles doivent également se couvrir le nez ou la bouche avec un mouchoir propre ou le pli du coude lorsqu'elles éternuent ou qu'elles toussent et se laver les mains régulièrement.

Quels médicaments prendre au début de la grippe ?

Les personnes ayant eu un contact prolongé avec une personne contaminée par la grippe et ainsi susceptibles d'avoir contracté le virus peuvent prendre des antiviraux (sur ordonnance) avant l'apparition des symptômes. Cela peut aider à atténuer les symptômes de la grippe, limiter le risque de complication et raccourcir la durée de la maladie. "Il s'agit d'un traitement prophylactique qui repose sur la prise du Tamiflu® (oséltamivir), un traitement antiviral qui peut être donné jusqu'à 48 heures après l'apparition des symptômes. Au-delà, il n'est plus efficace, précise notre interlocuteur. Ce traitement est particulièrement recommandé chez les personnes fragiles : les femmes enceintes, les personnes de plus de 65 ans, les patients atteints de maladies chroniques (insuffisance respiratoire, insuffisance rénale, insuffisance cardiaque, diabète, obésité morbide...) qui ont le plus de risques d'avoir de graves complications de la grippe".



L'essor des collaborations humaines et artificielles, un nouveau cap !

De la prise de décision automatisée aux graphes de connaissances, l'IA redéfinit les règles du jeu dans les entreprises. Mais derrière ces avancées se cachent des défis de taille : expliquer ses décisions, garantir la fiabilité des résultats et limiter son impact environnemental.

Dans un contexte d'évolution rapide de l'intelligence artificielle, 2025 promet d'être une année de progrès remarquables. Alors que beaucoup se concentrent sur les usages de l'IA, un examen plus approfondi révèle que nous sommes à l'aube d'un changement de paradigme. Nous assistons non seulement à la montée en puissance de machines intelligentes, mais aussi aux premiers pas d'un avenir où l'IA transcendera les capacités humaines ou a minima certaines de ses capacités.

Une étape (de plus) vers l'IA généralisée

L'une des évolutions les plus passionnantes en 2025 sera l'utilisation généralisée de plusieurs agents d'intelligence artificielle travaillant en tandem ; une étape qui nous rapproche de la Singularité, même si nous ne l'atteindrons pas en 2025 et qu'elle peut être même qualifiée d'utopie par certains spécialistes IA. Mais nous assisterons à un changement fondamental dans le mode de fonctionnement de l'IA. Au lieu de s'appuyer sur un seul modèle d'IA pour générer des idées ou prendre des décisions, plusieurs modèles d'IA générative se recouperont, comparant leurs résultats pour améliorer la précision et réduire les erreurs ou les « hallucinations ». Ce concept d'agents d'IA qui « parlent »

entre eux est incroyablement prometteur pour améliorer la fiabilité des connaissances générées par l'IA. Cela nous rapproche d'un avenir où l'IA pourra créer, valider et affiner des idées de manière autonome. Toutefois, cette évolution s'accompagne d'un nouveau point de vigilance autour de la question centrale de la confiance : comment pouvons-nous nous assurer que les résultats d'une IA sont suffisamment crédibles pour être validés par une autre ?

La transparence comme la responsabilité seront essentielles pour que cette approche soit réellement efficace. Les entreprises devront exiger des explications de la part des systèmes d'IA et comprendre le raisonnement qui sous-tend chaque décision prise par les modèles. Sans ces garanties, une IA non contrôlée risque de générer des informations inexacts ou biaisées que d'autres systèmes pourraient accepter aveuglément, ce qui pourrait conduire à une diffusion plus rapide de la désinformation.

L'IA en tant que partenaire de confiance dans les entreprises

Au fil de son évolution, l'IA générative s'affirmera comme un partenaire de confiance pour les entreprises en prenant en charge des tâches automatisées plus complexes. Elle permettra aux collabora-

teurs de se concentrer sur des rôles plus stratégiques et plus gratifiants et s'engager dans des tâches créatives telles que la résolution de problèmes et la prise de décision.

La nécessité pour l'IA d'être transparente dans ses processus de décision deviendra une exigence non négociable pour les entreprises. Cette évolution vers une IA explicable contribuera à résoudre le problème de longue date des modèles d'IA perçus comme des « boîtes noires ». Elle permettra à l'IA de fonctionner comme un outil réactif et un partenaire proactif dans la stratégie de l'entreprise. En élaborant diverses hypothèses, en proposant un processus de vérification et en présentant la validité d'une conclusion, l'IA pourra formuler des « hypothèses » créatives et découvrir de nouvelles règles que les humains ne pouvaient pas imaginer.

Cette évolution vers une IA qui raisonnera et expliquera, sera essentielle pour prendre des décisions d'entreprise de plus en plus complexes et contribuera à renforcer la confiance dans les systèmes d'IA en tant qu'assistants fiables et responsables.

L'adoption à grande échelle de l'IA et les préoccupations en matière de durabilité

Les LLM (Large Language Model) vont s'imposer dans les entreprises dans les 12

à 18 prochains mois car ils excellent dans la compréhension des données non structurées (jusqu'à 90 % de toutes les données d'entreprise), ce qui en fait des outils inestimables pour obtenir des informations à partir de vastes ensembles de données. Pour en tirer pleinement parti, il sera crucial de transformer ces données en formats structurés, comme des graphes de connaissances, afin de les rendre plus accessibles au traitement et à l'analyse par l'IA.

À mesure que les LLM s'intègrent dans les activités quotidiennes des entreprises, l'un des plus grands défis sera de gérer la consommation d'énergie et l'empreinte carbone associées au fonctionnement de ces systèmes d'IA à grande échelle. Le développement de modèles plus économes en énergie est indispensable pour rendre cette technologie durable et rentable.

Les 12 prochains mois seront déterminants pour l'avenir de l'IA. Nous assistons à l'essor rapide des entreprises alimentées par l'IA. Il est de notre responsabilité de veiller à ce que les principes d'éthique, de transparence et de responsabilité guident ces avancées. L'avenir de l'IA n'est pas seulement une question de progrès technologique ; il s'agit de construire un avenir où l'IA, avec son potentiel d'autonomisation et de bénéfice pour l'ensemble de l'humanité, nous remplit d'espoir et d'optimisme.

Une campagne de malvertising a infecté plus d'un million d'appareils

EN EXPLOITANT des publicités intégrées à des vidéos sur des sites de streaming illégaux, Storm-0408 a orchestré une campagne sophistiquée de malvertising touchant plus d'un million d'appareils. Microsoft vient de publier un rapport détaillé de cette campagne massive qui rappelle à tous les risques majeurs véhiculés par les sites de piratage de films et retransmissions sportives. L'attaque aurait commencé dès décembre

sur des sites illégaux de streaming pirate (notamment de streaming sportif et de films) où les cybercriminels ont intégré des redirecteurs malveillants dans les publicités affichées pendant la lecture des vidéos. Lorsqu'un utilisateur clique sur ces publicités trompeuses (pensant souvent en réalité simplement lancer le streaming), il est redirigé à travers plusieurs sites intermédiaires vers des dépôts malveillants hébergés principalement sur GitHub, mais aussi sur Discord et Dropbox.

« Les sites de streaming intégraient des redirecteurs de malvertising directement

placés dans les contenus vidéos pour générer des revenus par vue ou par clic », explique l'équipe de Microsoft Threat Intelligence dans son rapport technique. L'attaque se déroule en quatre phases distinctes :

- Phase initiale : Téléchargement d'un logiciel malveillant depuis GitHub qui sert de « dropper » pour les étapes suivantes
- Deuxième phase : Collecte d'informations système (taille de la mémoire, détails graphiques, résolution d'écran, système d'exploitation) et exfiltration de ces données

- Troisième phase : Déploiement de scripts PowerShell ou d'exécutables qui téléchargent des charges utiles supplémentaires

- Dernière phase : Installation de voleurs d'informations (spywares) et de logiciels de contrôle à distance

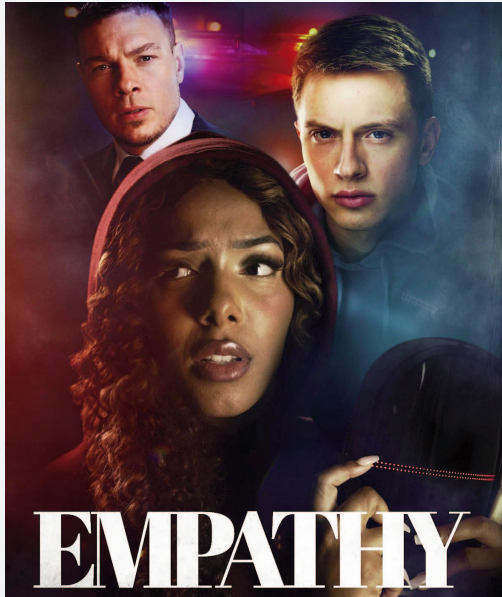
Parmi les logiciels malveillants déployés à l'occasion de cette vaste campagne figurent notamment :

- Lumma Stealer : Un malware qui extrait les identifiants de connexion et les données des navigateurs
- Doenerium (version mise à jour) : Un voleur d'informations avancé.



télévision

PROGRAMME DU JOUR		
21h00	Divertissement - France 2025 The Voice Kids	TF1
23h00	Jeu France - 2025 Intuition, qui sera le plus proche ?	2
21h00	Jeu Les traîtres	6
23h00	Rugby : Top 14 Toulon / Castres	CANAL+
20h50	Série humoristique France La petite histoire de France	W9
20h50	Thriller Etats-Unis - 1972 Le Parrain	CINE + FRISSEUR
21h00	Série d'action Etats-Unis - 2016 MacGyver	6ter
21h00	Drame - 2024 Rendez-vous avec Pol Pot	CINE + PREMIER
21h50	Rallye Rallye : Rallye du Chili	CANAL+ SPORT
21h00	Drame Inde - 2023 Kill	CINE CINEMA
20h50	Comédie - 2010 Comme chiens et chats : la revanche de Kitty Galore	CANAL+ family
21h00	Série policière Etats-Unis - 1992 Columbo	TMC



Série humoristique (Canada - 2024)
Saison 1 - Épisode 1-2

Empathie

Il y a trente ans Guylène Bien-Aimé, juriste, trouve un bébé abandonné dans une ruelle. Elle décide avec son époux écrivain d'adopter cette petite fille qu'ils prénomment Suzanne. Peu de temps après, Guylène donne naissance à une autre fille, Astrid. Malgré leurs différences, les deux bambins sont élevés comme des sœurs vivent une enfance heureuse sous l'affection de leurs parents.

21h00
Série policière (Etats-Unis - 2023)
Saison 5 - Épisode 1-2

Fargo

Dans le Dakota du Nord, Wayne Lyon, héritier d'une famille influente, rentre chez lui après une journée de travail, accompagné de sa fille. À leur arrivée, ils découvrent que leur maison a été cambriolée, et sa femme, Dorothy, mère au foyer dévouée, est introuvable. Des indices de lutte éparpillés dans les pièces suggèrent qu'elle a été enlevée. En proie à l'angoisse, Wayne alerte la police et sa mère, Lorraine, une femme d'affaires impitoyable à la tête d'une entreprise de recouvrement de créances.



HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					CONSTANTINE					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a	Fadjr	Dohr	Agr	Maghrib	I c h a
	04:34	12:25	15:57	18:39	20:05	04:39	12:29	16:02	18:44	20:08	04:54	12:44	16:16	18:58	20:22	04:52	12:35	16:06	18:47	20:07	05:01	12:50	16:23	19:05	20:29	05:04	12:56	16:29	19:12	20:37	05:09	12:58	16:31	19:12	20:36

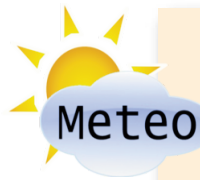
LE JEUNE

N° 8287 — SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2025

INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net

direction@jeune-independant.net



Maximales

Minimales

Alger	35°	21°
Oran	32°	19°
Constantine	34°	17°
Ouargla	36°	23°

FORUM MONDIAL DES JEUNES PARLEMENTAIRES

L'Algérie plaide pour la parité

La députée Fatma Zohra Hadji a porté haut la voix des femmes à Lima, soutenant que l'Algérie avait démontré, par l'expérience et par les faits, la capacité des Algériennes à occuper les postes de responsabilité et participer pleinement aux décisions politiques. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'Assemblée nationale populaire (APN).

Au Forum mondial des jeunes parlementaires, réuni dans la capitale péruvienne, la voix de l'Algérie a résonné avec une intensité particulière. Devant une assemblée composée de députés, d'experts internationaux et de représentants d'organisations parlementaires, la députée Hadji a exposé l'expérience algérienne pour soutenir sa plaidoirie pour renforcer la parité en politique.

La parlementaire est intervenue lors de la deuxième séance du Forum, centrée sur les « tendances récentes en matière d'égalité des genres et les priorités à traiter », une thématique qui mobilise aujourd'hui la communauté internationale. En prenant la parole, elle a rappelé qu'au-delà des engagements formels, l'Algérie a traduit sa volonté politique par des réformes législatives et institutionnelles ayant permis une meilleure représentation des femmes et des jeunes dans les instances de décision. Son témoignage a ainsi replacé le pays parmi les références en matière de promotion de la parité parlementaire et de l'inclusion citoyenne.

La députée Hadji a également replacé son intervention dans la continuité d'un long parcours historique. Elle a rappelé que la femme algérienne, actrice de premier plan de la guerre de Libération nationale, avait conquis ses droits par le sacrifice et l'engagement, et qu'elle poursuit aujourd'hui ce combat sur un autre terrain, celui de la construction de l'État et du développement national. Déclarant qu'« hier, la femme algérienne était en première ligne du combat contre le colonisateur, aujourd'hui, elle poursuit ce même combat à travers la construction et le développement national », reliant ainsi le passé glorieux au présent politique.

La séance, présidée par le député tchadien Abdelkader Abdelrahmane Koukou, membre du bureau du Forum, a réuni une pluralité d'acteurs, parmi lesquels le



La voix de l'Algérie a résonné avec intensité.

sénateur britannique Dan Carden. Les participants ont débattu des initiatives lancées par l'Union interparlementaire, à l'image de la campagne « Je dis oui à la jeunesse au Parlement ! » et du programme « L'égalité des genres : pas à pas ». Ces actions, qui visent à accélérer la parité et la représentativité, ont été présentées comme des leviers indispensables pour transformer les systèmes politiques et donner davantage de place aux voix féminines et juvéniles. Dans son intervention, la députée a également relevé l'importance de passer de la parole aux actes. Affirmant que la coopération interparlementaire ne doit plus se limiter à des déclarations de principe, mais se traduire par des échanges de bonnes pratiques, l'élaboration de cadres législatifs communs et la mise en œuvre de politiques concrètes dans chaque pays. Elle a ajouté que cette dynamique est essentielle pour répondre aux défis contemporains, qu'il s'agisse de la lutte contre les discriminations, de l'élargissement de la participation citoyenne ou du renforcement de la justice sociale.

L'exemple algérien, mis en avant par

Hadji, illustre également un renouvellement politique perceptible à travers la présence accrue des jeunes et des femmes dans les assemblées élues. Depuis plusieurs années, des réformes ont été engagées pour élargir l'accès aux postes électifs, renforcer la représentation des femmes au sein de l'Assemblée populaire nationale et encourager leur participation à la vie associative et locale. Cette évolution, a-t-elle expliqué, témoigne de la volonté de l'Algérie de bâtir une démocratie inclusive et de refléter la diversité de sa société dans les institutions.

Le Forum mondial des jeunes parlementaires, organisé sous l'égide de l'Union interparlementaire, constitue une plateforme internationale de dialogue où se dessinent les grandes orientations des générations montantes de décideurs. La contribution de la députée algérienne s'est distinguée par son ancrage dans une réalité historique et politique singulière, tout en portant un message universel, celui d'une égalité qui ne se décrète pas mais qui se construit pas à pas, dans les institutions comme dans la société.

Sihem Bounabi

VISITE DE SAADAOUÏ À MÉDÉA

Plusieurs structures éducatives inaugurées

EN VISITE jeudi dans la wilaya de Médéa, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a procédé à l'inauguration de plusieurs structures éducatives. Il a insisté sur la nécessité d'ouvrir toutes les cantines scolaires afin de servir des repas chauds aux élèves dès le premier jour de la rentrée, conformément aux recommandations du ministère.

Au cours de sa tournée, le ministre a inauguré un nouveau groupe scolaire au quartier Haouch Bayazid (commune de Ouzera), un lycée 600/200 dans la commune d'Ouled Deid, ainsi qu'un CEM base 7/300 repas et un lycée 600/300 repas dans la commune de Tiletat-

Douairs. Le ministre a salué les efforts des collectivités locales, du wali et des responsables locaux pour la préparation et la mise en service de nouvelles infrastructures scolaires. Il a également insisté sur « la nécessité d'une coordination parfaite entre tous les niveaux de responsabilité afin de garantir la réussite du déroulement de la rentrée ».

Dans sa déclaration, il a mis en relief l'intérêt porté par le wali et les collectivités locales en faveur des projets du secteur, soulignant que les établissements inaugurés répondent « à des normes architecturales respectables » et sont dotés de « tous les équipements de confort nécessaires aux activités pédago-

giques et sportives », notamment la climatisation et le chauffage des salles.

Le ministre a annoncé, à cette occasion, de nouveaux projets comportant 18 salles de classe en extension, 4 CEM et un lycée au titre de l'exercice 2026. Ces réalisations viennent s'ajouter aux projets inscrits dans le cadre des programmes d'investissements publics portant sur la restauration et la réhabilitation des structures éducatives. À noter que le secteur éducatif de la wilaya de Médéa s'est déjà renforcé cette année avec la réalisation de 8 groupes scolaires, 9 CEM, 4 lycées, 65 classes en extension, 5 demi-pensions et 3 salles de sport.

Nabil B.

ORAN SECOUÉE PAR UN SCANDALE

La pomme de terre au cœur d'une spéculation orchestrée

UNE AFFAIRE de spéculation sur la pomme de terre vient d'ébranler Oran. L'Association de protection du consommateur de la wilaya a révélé, dans un communiqué diffusé mercredi soir, l'implication de commerçants et d'intermédiaires accusés d'avoir utilisé les réseaux sociaux pour inciter à la rétention de récoltes et provoquer artificiellement une pénurie. Devant la gravité des faits, le parquet du pôle national de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication, près le tribunal de Dar El Beïda, a requis vingt ans de prison ferme et dix millions de dinars d'amende contre les principaux accusés.

L'affaire trouve son origine dans une vidéo diffusée sur TikTok, où plusieurs individus appelaient ouvertement à ne pas récolter la pomme de terre, tout en menaçant ceux qui oseraient braver cette consigne. L'objectif était clair : perturber le marché afin de provoquer une flambée des prix.

L'enquête a démontré que cette mise en scène n'était pas fortuite mais bel et bien planifiée. L'un des accusés a reconnu avoir payé un journaliste pour assurer la diffusion des images, tandis qu'un autre a admis avoir intimidé des courtiers afin de renforcer la menace, selon la même source.

Si certains des mis en cause ont tenté de nier leur implication, les éléments réunis par les enquêteurs mettent en évidence une stratégie concertée visant à manipuler l'opinion et à exercer une pression sur les autorités. Dans ce contexte, le parquet a requis 20 ans de prison ferme et une amende de 10 millions de dinars contre les quatre prévenus.

Le communiqué souligne que cette affaire, au-delà de son aspect judiciaire, révèle l'usage inquiétant des réseaux sociaux comme outil de spéculation et de déstabilisation économique.

L'Association de protection du consommateur d'Oran, à l'origine de l'alerte, a appelé à une vigilance renforcée et à des sanctions exemplaires contre les auteurs de telles manœuvres. Elle insiste également sur l'urgence de protéger la sécurité alimentaire nationale face à ces dérives qui mettent directement en péril le pouvoir d'achat et la stabilité sociale.

D'Oran, Brahim Mazi

ROUTES MEURTRIÈRES À BÉJAÏA

Un minibus cause un nouveau drame

UN GRAVE accident de la circulation a fait deux morts et dix blessés, jeudi à midi, sur le chemin de wilaya CW 15 reliant Tizi N'berber à Aokas (Béjaïa).

Selon la protection civile, il s'agit du dérapage d'un minibus de transport de voyageurs privé, survenu au lieu-dit Awrissen, commune de Tizi N'berber. Le véhicule a chuté d'une falaise de plus de 150 mètres dans une zone au relief particulièrement accidenté.

Le bilan fait état de deux victimes décédées sur place : une femme de 56 ans et un homme de 68 ans. Deux personnes ont été grièvement blessées, âgées de 15 et 57 ans. L'ensemble des blessés a été évacué vers les hôpitaux d'Aokas et de Souk El-Ténine ainsi qu'à la polyclinique de Tizi N'berber pour des soins d'urgence. Le wali de Béjaïa, Kamel-Eddine Karbouche, le président de l'APW, Bachir Barket, et le président de l'APC de Tizi N'berber se sont rendus à l'hôpital d'Aokas pour s'enquérir de l'état de santé des blessés.

N. B.